

études et documents



évolution de la population  
du canton de genève

n° 5  
mai 82

Tendances actuelles

## résumé

La population résidente du canton est passée de 342 500 habitants au 31 décembre 1980 à 346 000 au 31 décembre 1981, soit un accroissement de 3 500 habitants pour l'année 1981 (+ 1 %).

Il faut remonter à 1970 (+ 4 000 soit + 1,2 %) pour trouver un gain plus élevé. De 1971 à 1980 le gain annuel n'avait jamais dépassé 3 000 habitants; il y avait même eu perte en 1975 (- 400) et stagnation en 1976.

L'accroissement naturel étant devenu très faible au cours des dernières années (en 1981, l'excédent des naissances sur les décès n'est plus que de 400 personnes), le gain enregistré en 1981 est dû pour l'essentiel aux migrations : les mouvements migratoires se soldent en effet, pour 1981, par un excédent de 3 200, qui se décompose selon l'origine en + 300 Suisses et + 2 900 étrangers.

Un solde migratoire aussi élevé, alors que les mesures fédérales limitent fortement l'entrée des étrangers en Suisse, s'explique par un concours de circonstances particulières : transformation de permis saisonniers en permis de séjour (488 en 1981), regroupements familiaux (1 497 personnes en ont bénéficié l'année passée), réfugiés politiques (361 demandes admises), immigration de fonctionnaires internationaux.

Comme les changements d'origine ont été nombreux en 1981 (2 400 étrangers sont devenus Suisses par naturalisation, mariage ou reconnaissance de la citoyenneté suisse), la population d'origine suisse s'est accrue plus fortement (+ 2 300) que la population étrangère (+ 1 200). La proportion d'étrangers est stable depuis trois ans (environ 31 pour cent de la population); elle avait atteint 34 pour cent en 1974.

L'analyse du mouvement naturel de la population montre que la forte baisse de la natalité entre 1964 (chiffre maximum des naissances à Genève : 4 900) et les années 1978/1981 (3 500 à 3 600 naissances) s'explique en bonne partie par deux facteurs, qui sont :

- la baisse de la nuptialité, qu'on peut illustrer à partir de la proportion de célibataires chez les jeunes femmes : ainsi, à 24 ans, cette proportion passe de 45 pour cent en 1970 à 59 pour cent en 1981;
- la presque disparition des familles nombreuses : le nombre moyen d'enfants par femme passe de 1,63 en 1967/68 à 1,25 en 1979/80 (- 23 %), le taux de diminution dépassant 70 % pour les naissances de rang supérieur à 3.

La baisse des mariages (2 587 en 1970, 1 875 en 1980), la forte augmentation des divorces (663 en 1970, 943 en 1980) font qu'en 1980, 50 divorces pour 100 mariages ont été prononcés à Genève; le rapport était de 26 pour 100 en 1970.

# évolution de la population du canton de Genève

## tendances actuelles

---

### AVERTISSEMENT

- Les résultats du recensement fédéral du 2 décembre 1980 seront diffusés par l'office fédéral de la statistique à partir de l'été 1982 et jusqu'au printemps 1984. À Genève, le service cantonal de statistique mettra cette importante documentation à la disposition des utilisateurs, sous la forme d'une série de fascicules dont le premier - qui devrait être disponible en automne 1982 - présentera un condensé des données démographiques communales : population des communes selon l'origine, l'âge, la langue maternelle, la distinction actifs/inactifs, etc.<sup>1)</sup>.
- Les résultats du recensement permettront d'analyser dans le détail les structures de la population du canton en 1980, ainsi que l'évolution par rapport aux relevés précédents (1970, 1960, ...).
- Les recensements fournissent une image détaillée mais figée de la population. Pour comprendre les mécanismes et les causes de l'évolution démographique, ces données ne suffisent pas. On a recours à d'autres statistiques, celles du mouvement de la population : mouvement naturel (naissances, mariages, divorces, décès) et mouvement migratoire. Ces statistiques font l'objet de traitements annuels et, pour certains, mensuels.
- La présente publication, basée principalement sur ce type de données, vise donc à faciliter l'interprétation des résultats du recensement de 1980 en analysant les composantes de l'évolution démographique depuis 1960 ou 1970.
- En plus de cet aspect de complément aux informations fournies par le recensement, cette publication est également un tableau des tendances démographiques actuelles, qui pourra être repris et mis à jour périodiquement à l'avenir.

---

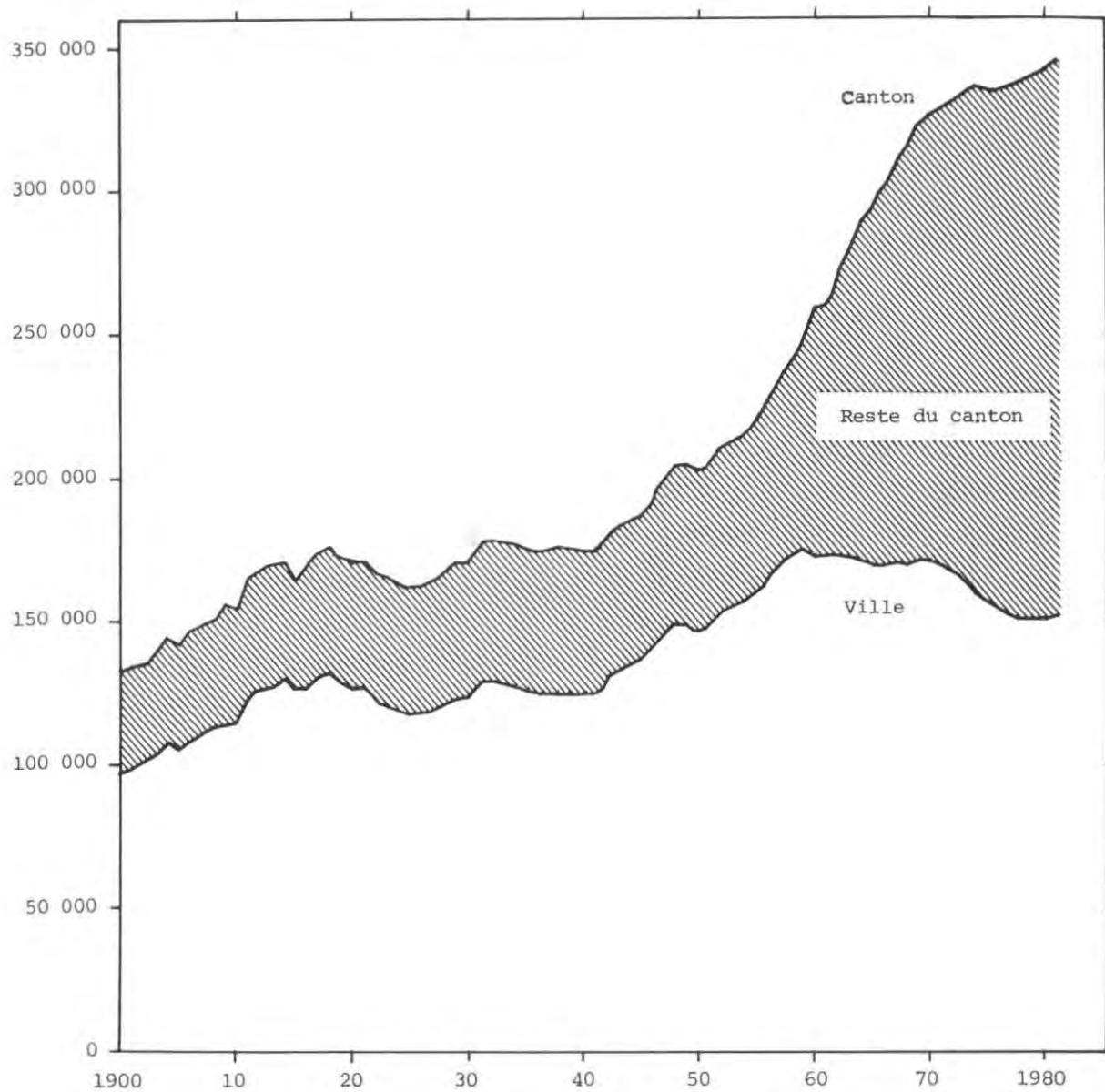
1) Jusqu'ici, seul le chiffre total des habitants et des ménages - par communes et secteurs de recensement - est connu (voir "aspects statistiques" n° 22, octobre 1981).

TABLE DES MATIERES

	page
1. Evolution de la population du canton depuis 1960	4
1.1. population résidente et gain annuel	4
1.2. mouvement démographique	6
mouvement naturel	6
mouvement migratoire	8
2. Structure par âges	9
2.1. répartition selon les trois grands groupes d'âges	9
2.2. pyramide des âges	10
2.3. moins de vingt ans	12
2.4. personnes âgées	14
3. Origine et nationalité	16
3.1. origines (Genevois, Confédérés, étrangers)	16
3.2. cantons d'origine ou nationalités	18
4. Flux de la population du canton en 1981	23
4.1. flux selon l'origine	23
4.2. étrangers; flux selon la catégorie de permis	24
4.3. quelques rappels sur les catégories de permis	26
5. Mouvement naturel (naissances, mariages, divorces, décès)	28
5.1. données absolues, taux brut	28
5.2. indicateurs conjoncturels	30
5.3. quelques développements : mariage et naissances	36
6. Migrations	42
6.1. quelques rappels	42
6.2. solde migratoire selon l'origine; étrangers	42
6.3. solde migratoire selon l'origine; Suisses	45
7. Changements d'origine (par naturalisation, mariage, etc)	46
<i>Sources utilisées, comparabilité des chiffres selon les diverses sources.</i>	47

graphique 1

POPULATION DU CANTON, DEPUIS 1900



# 1. Evolution de la population du canton depuis 1960

## 1.1. Population résidente et gain annuel

Au 1er janvier 1982, la population du canton est estimée à 346'000 habitants. Pour 1981, on enregistre un gain de 3'500 habitants (+ 1 %), en forte progression par rapport aux années antérieures.

La période 1960/1981 peut être divisée en quatre parties :

- . 1960-1969 : années de forte expansion démographique, principalement sous l'influence de l'immigration étrangère. Gain annuel compris entre 4'900 (en 1965) et 10'700 habitants (en 1962);
- . 1970-1974 : immigration étrangère sous contrôle; le gain annuel diminue mais reste égal ou supérieur à 2'000 habitants;
- . 1975-1976 : "crise économique"; le canton perd des habitants en 1975 (- 426); en 1976, croissance zéro;
- . 1977-1981 : la conjoncture économique est à nouveau meilleure; reprise de la croissance. Le gain de 3'500 habitants enregistré en 1981 paraît constituer une limite supérieure, compte tenu des conditions actuelles (faible natalité, immigration étrangère contrôlée).

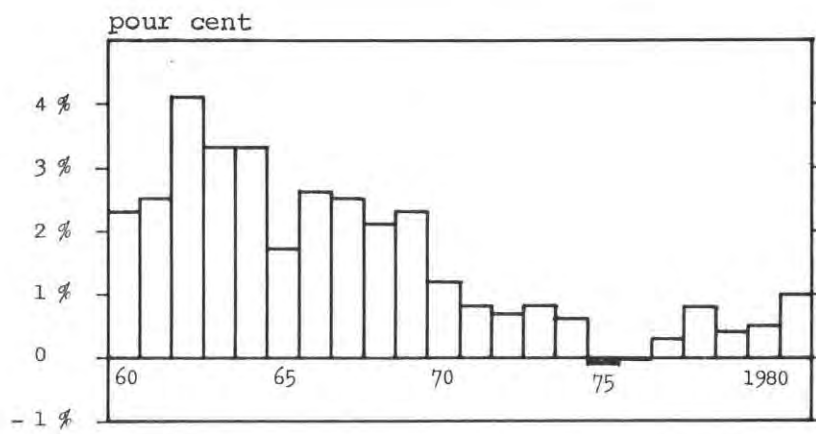
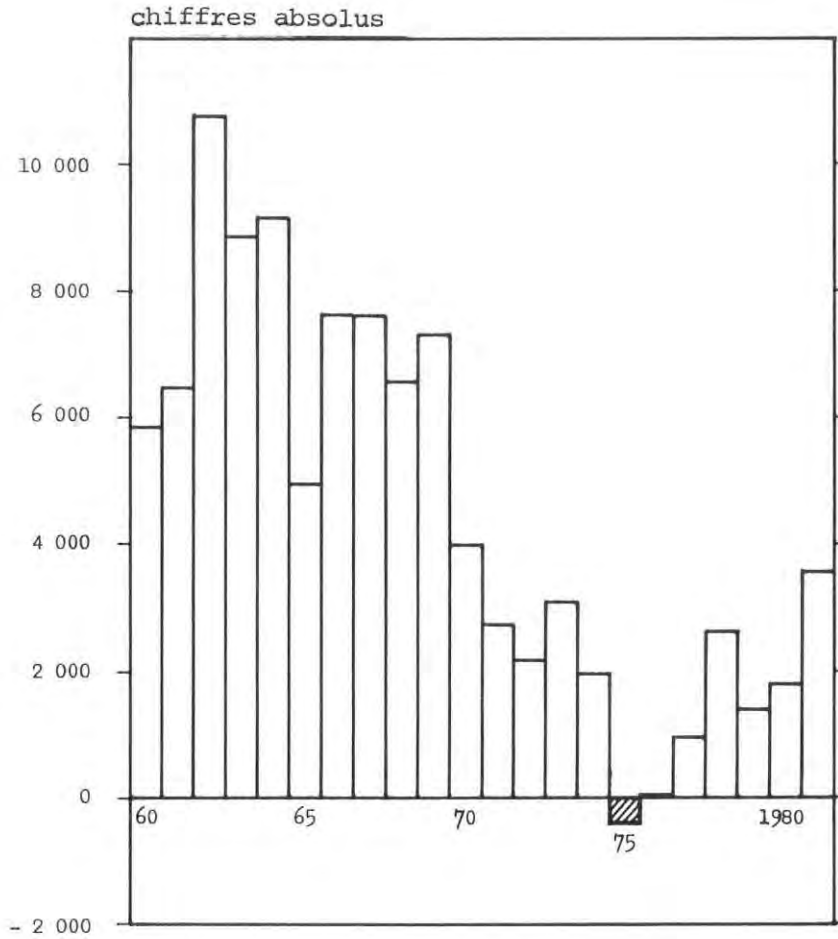
tableau 1

EVOLUTION DE LA POPULATION

	population au 1er janvier	gain annuel			population au 1er janvier	gain annuel	
		chiffres absolus	%			chiffres absolus	%
1960	247 882	5 821	2,3	1970	322 755	3 985	1,2
1961	253 703	6 451	2,5	1971	326 740	2 713	0,8
1962	260 154	10 747	4,1	1972	329 453	2 164	0,7
1963	270 901	8 815	3,3	1973	331 617	2 593	0,8
1964	279 716	9 113	3,3	1974	334 210	1 950	0,6
1965	288 829	4 907	1,7	1975	336 160	- 426	-0,1
1966	293 736	7 595	2,6	1976	335 734	24	0,0
1967	301 331	7 588	2,5	1977	335 758	916	0,3
1968	308 919	6 548	2,1	1978	336 674	2 599	0,8
1969	315 467	7 288	2,3	1979	339 273	1 381	0,4
				1980	340 654	1 785	0,5
				1981	342 439	3 538	1,0
				1982	345 977		

graphique 2

EVOLUTION DE LA POPULATION  
Gain annuel 1960/1981



## 1.2. Mouvement démographique

Le mouvement de la population peut être décomposé selon

- . le mouvement naturel (naissance-décès), dont les fluctuations sont relativement lentes et modérées, surtout pour les décès;
- . le mouvement migratoire (immigrés-émigrés), qui présente au contraire, vu les conditions genevoises, des fluctuations rapides et de forte amplitude.

### 1.2.1. Mouvement naturel

La natalité avait connu de 1952 à 1964 une phase de forte croissance, le chiffre annuel des naissances passant de 2'148 (en 1951) à un maximum "historique" de 4'868 en 1964. Dès 1965, dans la plupart des pays occidentaux la natalité amorçait une phase décroissante. A Genève la cassure est très marquée (graphique 3) : le nombre annuel des naissances descend de 4'868 à un palier de 4'500/4'600 (en 1967/1971); puis la descente reprend et un nouveau palier est atteint : depuis 1976 le nombre des naissances se maintient à 3'500/3'600 par an.

Le nombre des décès variant peu - environ 3'000 par an depuis plusieurs années - le gain naturel de la population du canton se réduit fortement : l'excédent des naissances sur les décès tombe de 2'100 en 1964 à 400 en 1981. Le mouvement naturel pourrait bientôt devenir déficitaire - davantage de décès que de naissances - sans une reprise de la natalité.

graphique 3

EVOLUTION DU MOUVEMENT NATUREL 1960/1981  
Naissance, décès, excédent des naissances sur les décès

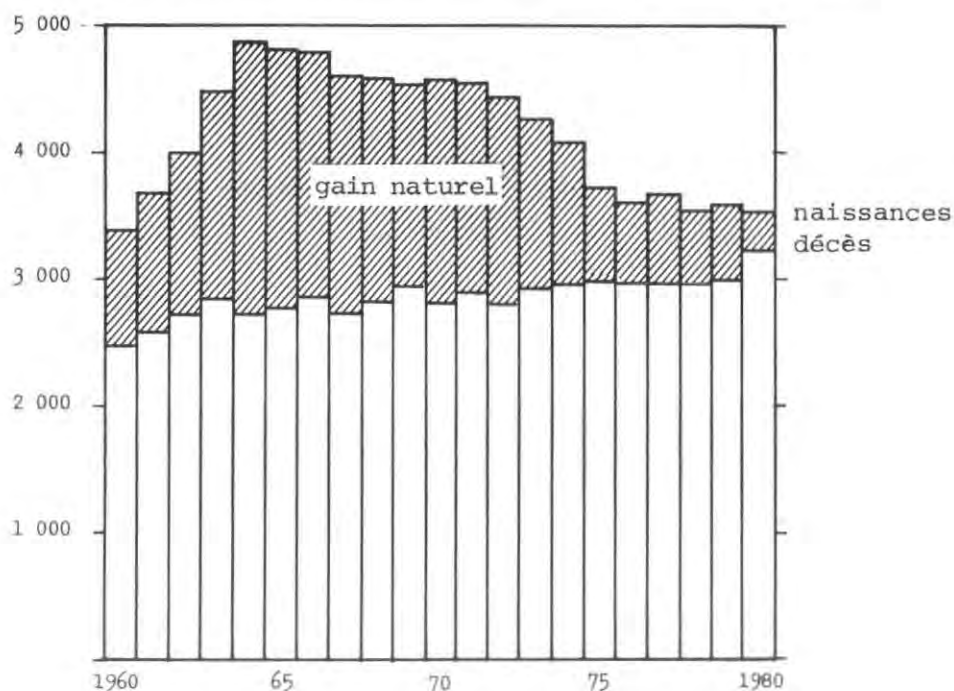




tableau 2

Mouvement démographique 1960/1981

	Mouvement naturel			Mouvement migratoire 1)			GAIN TOTAL
	naissances	décès	gain	immigrés	émigrés	gain	
1960	3 384	2 483	901	27 720	22 800	4 920	5 821
1961	3 682	2 589	1 093	32 346	26 988	5 358	6 451
1962	4 001	2 727	1 274	37 582	28 109	9 473	10 747
1963	4 480	2 851	1 629	41 247	34 061	7 186	8 815
1964	4 868	2 720	2 148	46 185	39 220	6 965	9 113
1965	4 805	2 762	2 043	37 256	34 392	2 864	4 907
1966	4 788	2 861	1 927	36 820	31 152	5 668	7 595
1967	4 597	2 734	1 863	40 658	34 933	5 725	7 588
1968	4 583	2 835	1 748	37 894	33 094	4 800	6 548
1969	4 528	2 950	1 578	39 762	34 052	5 710	7 288
1970	4 564	2 818	1 746	36 230	33 991	2 239	3 985
1971	4 550	2 898	1 652	35 643	34 582	1 061	2 713
1972	4 439	2 805	1 634	33 699	33 169	530	2 164
1973	4 261	2 927	1 334	32 068	30 809	1 259	2 593
1974	4 069	2 962	1 107	29 775	28 932	843	1 950
1975	3 721	2 981	740	23 444	24 610	-1 166	- 426
1976	3 603	2 977	626	23 261	23 863	- 602	24
1977	3 664	2 999	665	23 772	23 521	251	916
1978	3 519	2 958	561	23 933	21 895	2 038	2 599
1979	3 581	2 954	627	24 336	23 582	754	1 381
1980	3 489	3 187	302	26 537	25 054	1 483	1 785
1981	3 359 2)	2 997 2)	362	27 256	24 080	3 176	3 538

1) Saisonniers y compris.

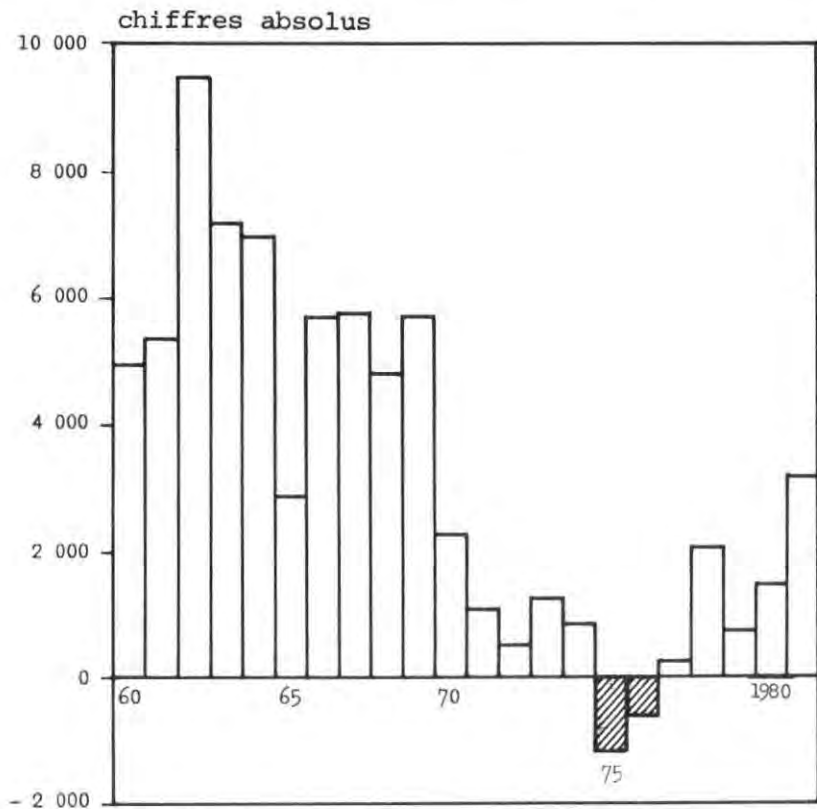
2) Chiffres provisoires. Estimation des chiffres définitifs : naissances 3'500, décès 3'100, gain naturel 400.

### 1.2.2. Mouvement migratoire

Comme relevé au point 1.1., l'évolution de la population genevoise dépend en premier lieu des mouvements migratoires. Ainsi l'inversion des soldes migratoires en 1975/1976 (- 1'800 en deux ans) se traduit par une perte de 400 habitants. Depuis 1977, et pour les cinq années 1977/1981, on enregistre à nouveau un solde migratoire fortement excédentaire : + 7'700 personnes. Pour un quart (1'700) ce solde est constitué de Suisses et pour trois quarts (6'000), d'étrangers. Vu les mesures fédérales très restrictives envers l'immigration étrangère, un solde migratoire aussi élevé - surtout en 1981 : + 2'900 étrangers - s'explique par un concours de phénomènes particuliers : immigration d'internationaux, non visés par les mesures fédérales, regroupements familiaux, obtention de permis de séjour par des travailleurs saisonniers, réfugiés politiques <sup>1)</sup>.

graphique 4

EVOLUTION DU SOLDE MIGRATOIRE 1960/1981



1) Voir chiffres pages 26/27.

## 2. Structure par âges

### 2.1. Répartition de la population selon les trois grands groupes d'âges

Les modifications de la structure par âges d'une population sont en principe relativement lentes, surtout s'il s'agit d'une population fermée<sup>1)</sup>. Mais pour une population très ouverte, comme celle du canton de Genève, une durée d'une dizaine d'années peut suffire pour que l'importance relative des groupes d'âges se modifie sensiblement. Les modifications enregistrées depuis 1970 ne sont pas négligeables :

- si le groupe médian - celui des personnes ayant entre 20 et 64 ans - a approximativement la même importance en 1981 (63 % du total) qu'en 1970 (63,6 %), une baisse assez rapide entre 1970 et 1977 (- 1,6 %) a été suivie d'une hausse depuis 1977 (+ 1,0 %);
- le groupe des jeunes - moins de 20 ans - a connu une évolution inverse : hausse entre 1970 et 1973/1974 (de 24,6 % à 25,2 %), puis baisse rapide depuis (23,9 % en 1981);
- proportionnellement à son importance, c'est le groupe des personnes âgées - 65 ans et plus - qui connaît l'évolution la plus rapide : sa part passe de 11,8 % en 1970 à 13,1 % en 1981. Il y a toutefois stabilisé depuis 1977.

Ces mouvements ont trois causes :

- la baisse de la natalité<sup>2)</sup>, qui tend à réduire l'importance du groupe 0-19 ans;
- les irrégularités de la pyramide des âges de la population présente en 1970 : ainsi le vieillissement<sup>3)</sup> de la population du canton est actuellement ralenti par l'arrivée à l'âge de 65 ans des générations à faible effectif nées vers 1914/1918;
- les migrations qui, malgré leur évolution irrégulière, ont tout de même des effets permanents sur la structure de la population du canton depuis une trentaine d'années,
  - . soldes migratoires élevés entre 15 et 19 ans, qui freinent la baisse de l'effectif des moins de vingt ans,
  - . soldes importants entre 20 et 30 ans, qui permettent à la population du canton de conserver une proportion élevée d'adultes en âge d'activité (groupe 20-64 ans),
  - . pertes migratoires dès 40 ans, qui freinent considérablement le vieillissement (part des personnes âgées).

---

1) Population fermée : peu ou pas affectée par des échanges migratoires avec d'autres populations.

2) Voir chapitre 5.

3) En premier examen, on étudie le vieillissement d'une population en suivant l'évolution du groupe des 65 ans et plus par rapport aux deux autres groupes.

2.2. Pyramide des âges

En 1980, la pyramide des âges de la population du canton se caractérise principalement par l'affaiblissement de sa base. Sa forme est typique des populations à faible natalité, dont le remplacement des générations est assuré grâce à l'immigration.

Les générations les plus importantes sont celles nées vers 1942/1947 : personnes ayant 34/39 ans à fin 1981. Chacune de ces générations compte entre 5'900 et 6'300 personnes. Celles nées depuis 1974 comptent moins de 4'000 personnes chacune.

Si l'on superpose les deux pyramides de 1970 et 1980, on constate un effet certain de vieillissement. Les effectifs sont en effet proportionnellement moins importants en 1980 (zones noires) entre 0 et 10 ans - jeunes enfants - entre 20 et 30 ans - jeunes adultes - et entre 60 et 70 ans - "jeunes vieillards" -.

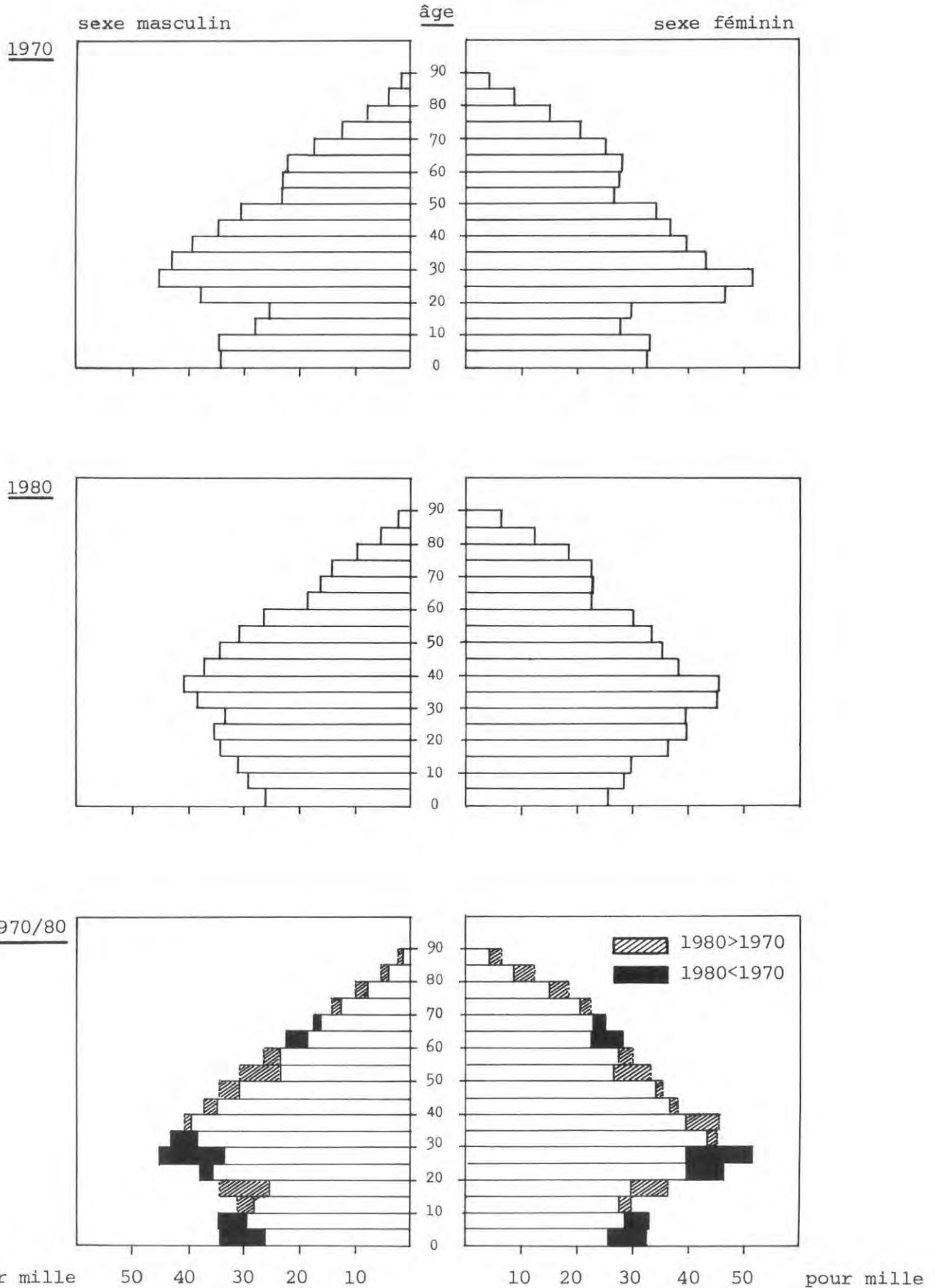
tableau 3 POPULATION SELON LES TROIS GRANDS GROUPES D'AGES

	chiffres absolus				proportion (°/oo) <sup>1)</sup>		
	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et +	total	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et +
1970	80 421	207 725	38 594	326 740	246	636	118
1971	81 886	208 091	39 476	329 453	248	632	120
1972	83 260	208 039	40 318	331 617	251	627	122
1973	84 054	208 883	41 273	334 210	252	625	123
1974	84 631	209 423	42 106	336 160	252	623	125
1975	84 251	208 645	42 838	335 734	251	621	128
1976	83 915	208 443	43 400	335 758	250	621	129
1977	83 843	208 808	44 023	336 674	249	620	131
1978	83 995	210 688	44 590	339 273	248	621	131
1979	83 363	212 152	45 139	340 654	245	623	132
1980	82 785	214 408	45 246	342 439	242	626	132
1981	82 652	217 921	35 348	345 977	239	630	131

1) Pour mille habitants.

graphique 5 PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DU CANTON

Répartition selon le sexe et le groupe d'âges, pour mille habitants



2.3. Population des moins de vingt ans

- L'évolution du groupe des jeunes (0 à 19 ans) présente un intérêt particulier par rapport aux questions d'enseignement et de formation professionnelle. Les fluctuations de la natalité provoquent en particulier dans la pyramide des âges des phénomènes de vagues, dont les creux et les crêtes atteignent successivement les différents degrés scolaires.

Rappelons que le nombre annuel des naissances<sup>1)</sup> avait connu une phase d'augmentation rapide entre 1954 (2'338) et 1964 (4'868) pour redescendre - avec un palier vers 1968/1971 - à un niveau de 3'500/3'600 en 1978/1981.

- Cette évolution se reflète d'abord dans le groupe des enfants de 0 à 4 ans, dont l'effectif augmente jusqu'en 1968, pour redescendre depuis, avec un palier en 1971/1974 et un nouveau palier qui se dessine actuellement.

Avec un retard de chaque fois cinq ans, c'est le groupe des 5-9 ans, puis celui des 10-14 ans qui enregistrent ces mêmes mouvements.

Quant au groupe des 15-19 ans, son effectif devrait marquer un maximum vers 1983 puis diminuer par la suite, pour autant que les migrations - très fortes dans ce groupe d'âges - ne viennent pas perturber ce schéma d'évolution.

- Globalement, l'effectif des jeunes de moins de 20 ans a fortement augmenté depuis 1960 (59'000), jusqu'en 1974 (85'000).

Depuis cette date, la génération des jeunes ayant atteint l'âge de vingt ans, qui sort chaque année du groupe des 0-19 ans, est plus importante que la génération qui entre dans ce groupe, et qui est constituée par les nouveaux-nés de l'année. En sept ans, de 1974 à 1981, l'effectif des jeunes de moins de 20 ans a diminué de 2'000 (83'000 à fin 1981). Ce groupe d'âge représente depuis 1960 entre 23 % et 25 % du total de la population du canton. De 1974 à 1981, la proportion a baissé de 25,2 % à 23,9 %.

1) Graphique 3

tableau 4

JEUNES (0 - 19 ANS) SELON LE GROUPE D'AGES

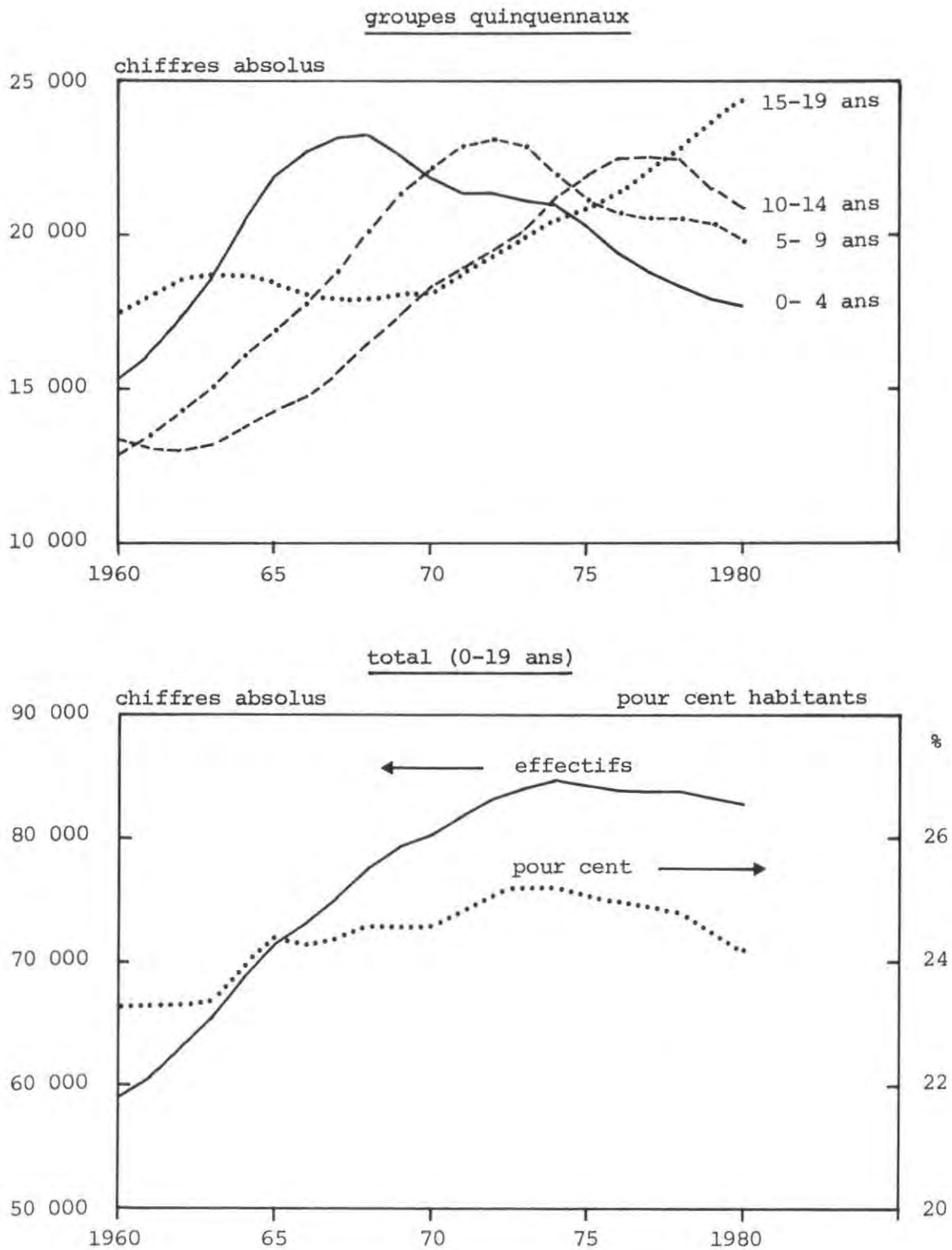
	chiffres absolus					répartition (‰) <sup>1)</sup>				proportion de jeunes <sup>2)</sup>
	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10-14 ans	15-19 ans	total 0 - 19 ans	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10-14 ans	15-19 ans	
1970	21 828	22 157	18 263	18 173	80 421	271	276	227	226	246
1971	21 359	22 846	18 906	18 775	81 886	261	279	231	229	248
1972	21 350	23 052	19 472	19 386	83 260	256	277	234	233	251
1973	21 051	22 844	20 195	19 964	84 054	250	272	240	238	252
1974	20 967	21 793	21 207	20 484	84 631	248	260	250	242	252
1975	20 300	21 143	21 961	20 847	84 251	241	251	261	247	251
1976	19 385	20 671	22 458	21 401	83 915	231	246	268	255	250
1977	18 791	20 506	22 502	22 044	83 843	224	245	268	263	249
1978	18 264	20 466	22 437	22 828	83 995	217	244	267	272	248
1979	17 879	20 292	21 460	23 732	83 363	215	243	257	285	245
1980	17 694	19 826	20 863	24 402	82 785	214	239	252	295	242
1981	17 465	19 444	20 739	25 004	82 652	211	235	251	303	239

1) Importance relative de chaque groupe d'âges par rapport au total des jeunes de 0 à 19 ans (pour mille jeunes).

2) Proportion de jeunes (0 à 19 ans) dans l'ensemble de la population (pour mille habitants).

graphique 6

JEUNES (0-19 ANS) SELON LE GROUPE D'AGES



## 2.4. Personnes âgées

On admet de mesurer le vieillissement d'une population d'après la proportion des personnes âgées de plus de 64 ans. Dans la plupart des populations, cette proportion tend actuellement à augmenter : on dit qu'il y a vieillissement.

La cause principale de cette modification de structure est le recul de la natalité; la proportion des personnes âgées augmente parce que celle des enfants diminue. En revanche, le recul de la mortalité, qui concerne tous les âges et en particulier les jeunes enfants, a des effets beaucoup moins nets sur la structure par âges de la population.

- Le vieillissement de la population du canton avait été particulièrement fort entre les deux guerres : de 1920 à 1941 la proportion des personnes de plus de 64 ans était passée de 6 % à 10,5 %. De 1950 à 1970, en raison d'une forte immigration de jeunes adultes et grâce à la reprise de la natalité, cette proportion s'était stabilisée à 11,7 %.

Le processus a repris depuis 1970 et la proportion est actuellement de 13,1 %. Toutefois, le vieillissement de la population du canton est temporairement ralenti - depuis 1978 et jusqu'en 1984 - par l'arrivée à l'âge de 65 ans des générations "creuses" nées vers 1914/1918.

- Les personnes en âge AVS représentent 14,4 % du total de la population en 1981. Leur effectif est d'environ 50'000 personnes, alors que celui des personnes de 65 ans et plus est d'environ 45'000.
- Les personnes âgées d'au moins 80 ans, les "grands vieillards", sont environ 10'000 dans le canton. Elles représentent en 1981 22,1 % du total des 65 ans et plus, contre 17 % en 1970. Entre 1970 et 1981, la progression du nombre des "80 ans et plus" a été plus forte (+ 320 par année en moyenne) que celle des 65-79 ans (+ 300). En raison de leur plus grande longévité, les femmes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les hommes, chez les 65 ans et plus (64 % de femmes) et surtout chez les 80 ans et plus (72 %).

graphique 7

PERSONNES AGEES SELON LE GROUPE D'AGES

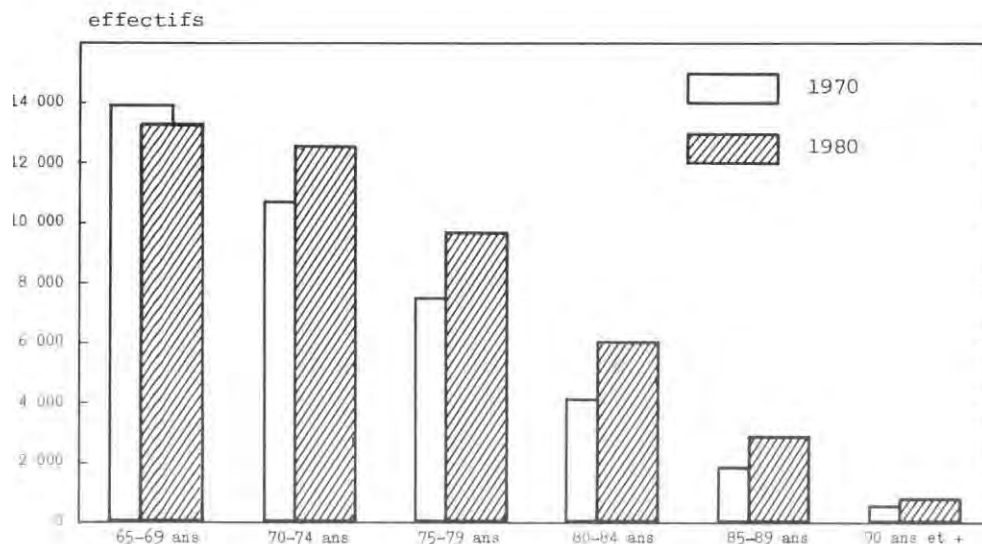




tableau 5

POPULATION AGEE



	chiffres absolus				proportion (°/oo) <sup>1)</sup>			
	65 - 79 ans	80 ans et +	total 65 ans et +	âge AVS <sup>2)</sup>	65 - 79 ans	80 ans et +	total 65 ans et +	âge AVS <sup>2)</sup>
1970	32 028	6 566	38 594	43 990	98	20	118	135
1971	32 688	6 788	39 476	44 891	99	21	120	139
1972	33 193	7 125	40 318	45 792	100	22	133	145
1973	33 807	7 466	41 273	46 652	101	22	123	139
1974	34 389	7 717	42 106	47 416	102	23	125	141
1975	34 844	7 994	42 838	48 004	104	24	128	143
1976	35 055	8 345	43 400	48 434	104	25	129	144
1977	35 359	8 664	44 023	48 796	105	26	131	145
1978	35 645	8 945	44 590	49 093	105	26	131	145
1979	35 774	9 365	45 139	49 421	105	27	132	145
1980	35 572	9 674	45 246	49 422	104	28	132	144
1981	35 348	10 056	45 404	49 738	102	29	131	144

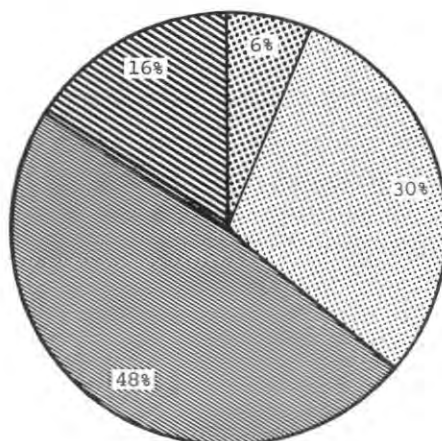
1) Pour mille habitants

2) Hommes : 65 ans et plus; femmes : 62 ans et plus.

graphique 8

PERSONNES AGEES; REPARTITION SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGES, EN 1981

Femmes		Hommes	
	65-79 ans : 21 708		65-79 ans : 13'640
	80 ans et plus : 7'219		80 ans et plus : 2'837
	28'927		16'477



### 3. Origine et nationalité

Pour mieux saisir les mécanismes de l'évolution démographique, on peut décomposer la population à étudier en catégories, définies par des critères d'âge, de nationalité, de type de permis, etc.

La répartition de la population genevoise selon les trois grands groupes d'origines - Genevois, Confédérés, étrangers - est la plus commune. Rappelons que chacun de ces groupes possède des caractéristiques plus ou moins permanentes :

Genevois : c'est une population de structure relativement âgée dont le renouvellement - et à fortiori la croissance - dépendent des changements d'origine (gains par naturalisation ou mariage). En effet, le mouvement naturel de la population d'origine genevoise est constamment déficitaire en raison de sa faible fécondité. Quant à son mouvement migratoire, il est lui "naturellement" déficitaire<sup>1)</sup>.

Confédérés : les mouvements migratoires - arrivées de jeunes adultes, départs dans les âges supérieurs - déterminent principalement l'évolution des Confédérés<sup>2)</sup>. Les migrations sont liées à la conjoncture économique et aux disparités entre régions de Suisse. Les pertes par naturalisation genevoise ont pour effet de freiner la croissance de ce groupe.

Etrangers : les mouvements migratoires sont moins réguliers que chez les Confédérés. Ils dépendent à la fois de la politique fédérale et de la conjoncture économique, et leurs fluctuations sont à la fois rapides et de grande ampleur. La structure par âges (pyramide) ainsi que le mouvement naturel (balance naissances/décès) de ce groupe de population sont donc eux aussi très instables.

#### 3.1. Répartition selon l'origine; évolution depuis 1960

Chacun des trois groupes représente actuellement en gros un tiers de la population du canton :

A fin 1981, on compte

30 % de Genevois,
39 % de Confédérés,
31 % d'étrangers.

Depuis 1960, la part des Genevois a relativement peu varié : baisse de 31 % à 28 % entre 1960 et 1970, augmentation jusqu'à 30 % en 1981.

Par contre, la part des Confédérés, qui représentaient près de la moitié de la population du canton en 1960 (47 %), s'est réduite (39 % en 1970/1981) au bénéfice des étrangers, dont la part a fortement augmenté entre 1960 et 1970 (de 22 % à 33 %), pour redescendre légèrement après 1970.

---

1) Puisque les Genevois résidant dans le canton sont beaucoup plus nombreux que ceux de l'extérieur.

2) Les immigrants sont en moyenne plus jeunes que les émigrants. Même lorsque le solde migratoire devient faible ou légèrement négatif, les migrations ont un effet stimulant direct ou indirect (par le biais de la natalité) sur l'évolution démographique.

graphique 9

EVOLUTION DE LA POPULATION SELON L'ORIGINE

Gains annuels, en chiffres absolus

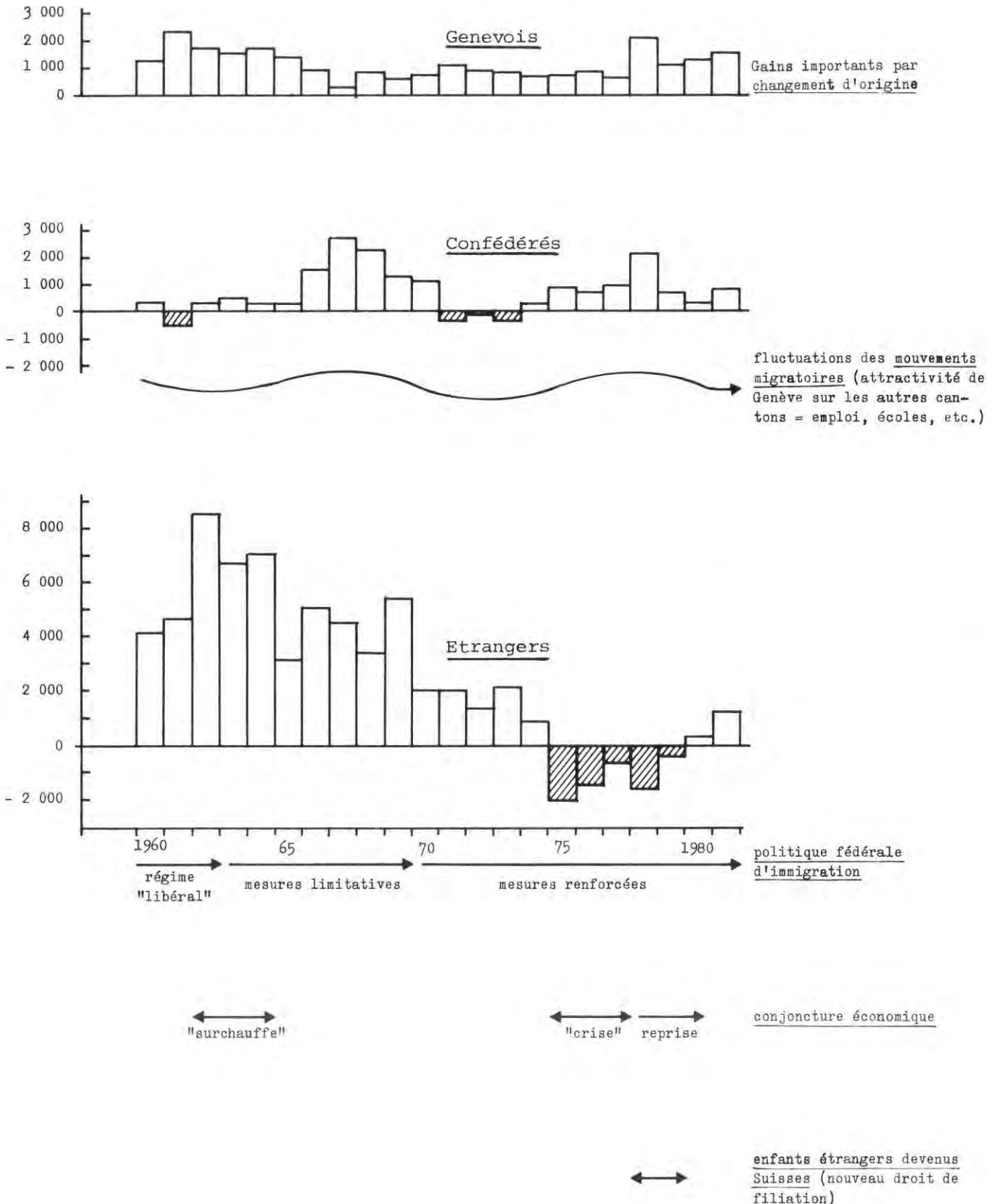


tableau 6

POPULATION SELON L'ORIGINE

	chiffres absolus					répartition (°/°°)				
	Suisse			Etrangers	Total	Suisse			Etrangers	Total
	Genevois	Confédérés	ensemble			Genevois	Confédérés	ensemble		
1960	79 362	118 120	197 482	56 221	253 703	313	465	778	222	1 000
1965	88 254	119 098	207 352	86 384	293 736	300	406	706	294	1 000
1970	91 829	128 027	219 856	106 884	326 740	281	392	673	327	1 000
1975	96 151	128 313	224 464	111 270	335 734	286	382	668	332	1 000
1980	102 008	133 116	235 124	107 315	342 439	298	389	687	313	1 000
1981	103 549	133 908	237 457	108 520	345 977	299	387	686	314	1 000

Ces mouvements s'expliquent par

- la forte immigration étrangère entre 1960 et 1970,
- le niveau important des naturalisations Confédérés → Genevois au cours des années 1960/1970,
- les pertes migratoires d'étrangers en 1975/1977,
- l'entrée en vigueur du nouveau droit de filiation, et l'accélération des naturalisations Etrangers → Suisse qui en a résulté en 1978/1979.

3.2. Répartition selon le canton d'origine ou la nationalité; évolution 1970/1980

Nous nous arrêtons ici sur la période de dix ans séparant les deux derniers recensements fédéraux, qui correspond aux années 1971 à 1980<sup>1)</sup>.

- . La population du canton a globalement peu varié en 1971/1980, comparativement aux périodes 1951/1960 et 1961/1970 :

années	gain absolu	gain relatif
1951-1960	51'100	25,3 %
1961-1970	73'000	28,8 %
1971-1980	15'700	4,8 %

- . Par contre, en profondeur, des modifications importantes sont intervenues :

- la population étrangère est restée stable (+ 400, soit 0,4 %) alors que la population d'origine suisse s'accroissait de 15'300 personnes (6,9 %);

1) La période comprise entre les deux derniers recensements fédéraux s'étend entre le 1er décembre 1970 et le 2 décembre 1980. Elle ne coïncide donc pas tout à fait avec la période considérée ici, qui s'étend entre le 31 décembre 1970 et le 31 décembre 1980. Rappelons que les résultats du recensement de 1980 ne sont pas encore connus.

tableau 7

POPULATION SELON L'ORIGINE OU LA NATIONALITE

Evolution 1970/1980

	population au 31 décembre						variation 1970/1980	
	chiffres absolus		répartition (°/oo)				absolue	relative (°/o)
	1970	1980	1970	1980	1970	1980		
SUISSES	219 856	235 124	673	687	.	.	15 268	6,9
ETRANGERS	106 884	107 315	327	313	.	.	431	0,4
TOTAL	326 740	342 439	1 000 <sup>1)</sup>	1 000 <sup>1)</sup>	.	.	15 699	4,8
<u>Suisses selon l'origine :</u>					1 000 <sup>2)</sup>	1 000 <sup>2)</sup>		
Genevois	91 829	102 008	281	298	418	434	10 179	11,0
Confédérés	128 027	133 116	392	389	582	566	5 089	4,0
dont Vaudois	27 553	28 050	84	82	125	119	497	1,8
Bernois <sup>4)</sup>	26 883	22 146	82	65	122	94	- 4 737	- 17,6
Fribourgeois	19 568	20 086	60	59	89	85	518	2,6
Valaisans	11 552	13 261	35	39	53	56	1 709	14,8
Neuchâtelois	8 921	9 176	27	27	41	39	255	2,9
Zurichois	6 253	6 465	19	19	28	27	212	3,4
Argoviens	4 695	4 713	14	14	21	20	18	0,4
Tessinois	3 864	4 318	12	13	18	18	454	11,7
<u>Etrangers selon la nationalité :</u>					1 000 <sup>3)</sup>	1 000 <sup>3)</sup>		
Européens	94 830	87 808	290	256	887	818	- 7 022	- 7,4
dont Italiens	34 978	30 447	107	89	327	283	- 4 531	- 13,0
Espagnols	18 042	19 699	55	58	169	184	1 657	9,2
Français	22 103	17 809	68	52	207	166	- 4 294	- 19,4
Britanniques	5 413	5 259	17	15	51	49	- 154	- 2,8
Allemands	5 224	4 064	16	12	49	38	- 1 160	- 22,2
Portugais	771	2 144	2	6	7	20	1 373	178,1
Africains	1 525	4 263	5	13	14	40	2 738	179,5
Américains	5 681	6 902	17	20	53	64	1 221	21,5
Asiatiques	2 761	6 095	9	18	26	57	3 334	120,8
Océaniens	373	404	1	1	4	4	31	8,3
Apatrides, nat. inconnue	1 714	1 843	5	5	16	17	129	7,5

1) Répartition de la population totale.

2) Répartition de la population suisse selon le canton d'origine.

3) Répartition de la population étrangère selon la nationalité.

4) Jurassiens y compris.

- sous la stabilité de l'effectif des étrangers, des tendances opposées apparaissent : forte diminution des nationalités européennes (- 7'000 personnes), plus particulièrement des Italiens (- 4'500) et des Français (- 4'300); au contraire, forte augmentation des nationalités extra-européennes, Africains (+ 2'700) et Asiatiques (+ 3'300) notamment;
  - chez les Suisses, l'augmentation de la population d'origine genevoise (+ 10'200 en dix ans) est nettement plus forte que l'augmentation de Confédérés (+ 5'100). Par cantons, évolution très contrastée : les Vaudois forment toujours la colonie confédérée la plus nombreuse (28'100 personnes), bien que leur effectif n'ait que peu progressé (+ 500). Les Valaisans enregistrent la plus forte augmentation (+ 1'700), les Bernois<sup>1)</sup> la plus forte diminution.
- Les chiffres du tableau 8 donnent quelques explications sur les causes de ces mouvements opposés.
- la population d'origine genevoise s'est accrue en raison d'un nombre très élevé de changements d'origine (18'100 en dix ans), qui compense largement les pertes du mouvement naturel (- 3'700) et du mouvement migratoire (- 4'200);
  - chez les Confédérés, gain migratoire relativement élevé (+ 6'900) mais l'excédent des naissances sur les décès est pratiquement nul, alors que les changements d'origine<sup>2)</sup> se soldent par un déficit de 1'900 personnes.
- La diminution de la population d'origine bernoise s'explique par une perte très élevée des changements d'origine (- 5'800). Au contraire, un gain élevé des changements d'origine explique l'augmentation de la population d'origine valaisanne. Celle-ci s'accroît également grâce à son mouvement naturel, fortement excédentaire (+ 600), alors qu'il est déficitaire chez les Vaudois ou les Bernois.
- Ces disparités résultent probablement d'abord de différences de structure d'âge entre colonies confédérées résidant à Genève, la colonie valaisanne ayant une structure plus jeune, les Bernois et surtout les Vaudois une structure plus âgée :

	structure jeune	structure âgée
• mouvement naturel	davantage de naissances	davantage de décès
• enfants étrangers devenus Suisses en vertu du nouveau droit de filiation	cas plus nombreux	cas moins nombreux
• naturalisations Confédérés → Genevois	cas moins nombreux	cas plus nombreux

1) *Jurassiens y compris. L'effectif des Jurassiens, inconnu en 1970, est de 5'300 en 1980.*

2) *Solde des changements d'origine de Confédérés :*

*+ étrangers devenus Confédérés par mariage ou en vertu du nouveau droit de filiation*

*- Confédérés devenus Genevois par mariage ou par naturalisation.*

tableau 8

MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE SELON L'ORIGINE OU LA NATIONALITE  
total années 1971/1980

	mouvement naturel			gain migratoire	changements d'origine	GAIN TOTAL
	naissances	décès	gain			
SUISSES	20 891	24 511	- 3 620	2 743	16 145	15 268
ETRANGERS	18 005	5 137	12 868	3 708	-16 145	431
TOTAL	38 896	29 648	9 248	6 451	-	15 699
<u>Suisses selon l'origine :</u>						
Genevois <sup>1)</sup>	8 170	11 892	- 3 722	-4 159	18 060	10 179
Confédérés	12 721	12 619	102	6 902	- 1 915	5 089
dont Vaudois	2 498	3 182	- 684	1 191	- 10	497
Bernois <sup>1)</sup>	2 644	2 917	- 273	1 370	- 5 834	- 4 737
Fribourgeois	1 825	1 870	- 45	1 026	- 463	518
Valaisans	1 392	836	556	1 226	1 039	1 709
Neuchâtelois	795	1 033	- 238	617	- 124	255
Zurichois	633	476	157	219	- 164	212
Argoviens	480	413	67	45	- 94	18
Tessinois	364	364	-	400	54	454
<u>Etrangers selon la nationalité :</u>						
Européens	15 659	4 522	11 137	-5 099	-13 060	- 7 022
dont Italiens	6 345	1 487	4 858	-5 258	- 4 131	- 4 531
Espagnols	4 143	334	3 809	- 699	- 1 453	1 657
Français	2 515	1 834	681	-1 041	- 3 934	- 4 294
Britanniques	664	222	442	13	- 609	- 154
Allemands	591	200	391	- 454	- 1 097	- 1 160
Portugais	241	30	211	1 325	- 163	1 373
Africains	789	88	701	2 599	- 562	2 738
Américains	696	188	508	1 399	- 686	1 221
Asiatiques	714	122	592	3 775	- 1 033	3 334
Océaniens	49	7	42	5	- 16	31
Apatriides, nat. inconnue	98	210	- 112	1 029	- 788	129

1) Jurassiens y compris.

- chez les étrangers, la diminution de la population d'origine européenne est due à la fois à des pertes migratoires (- 5'100) et aux changements d'origine (- 13'100). En revanche, le mouvement naturel est encore largement excédentaire (structure jeune).  
On constate que la forte diminution de la population italienne résulte d'un déficit migratoire élevé (- 5'300 en dix ans). Ce déficit ne s'explique qu'en partie par la crise de 1975/1976 : il correspond à un mouvement de reflux migratoire commencé vers 1968 déjà. Par contre, la colonie portugaise, dont l'implantation genevoise est plus récente, enregistre en 1971/1980 un gain migratoire élevé (+ 1'300).  
De même, l'accroissement des populations extra-européennes est principalement dû à un solde migratoire important.

En examinant plus en détail les changements d'origine<sup>1)</sup>, on constate que sur 16'100 personnes devenues Suisses durant les années 1971/1980, environ 60 % l'ont été par naturalisation, 17 % par mariage et 22 % par reconnaissance du droit de Cité. D'autre part, plus de 80 % de ces personnes étaient européennes et la moitié exactement (50 %) étaient soit italiennes soit françaises.

1) Voir page 46.

RESUME

	<u>gain naturel</u>	<u>gain migratoire</u>	<u>changements d'origine</u>	<u>gain total</u>
<i>Suisses</i>	- 315	266	2 382	2 333
<i>Etrangers</i>	677	2 910	- 2 382	1 205
<i>TOTAL</i>	362	3 176	-	3 538



#### 4. Flux de la population du canton en 1981

##### 4.1. Flux selon l'origine

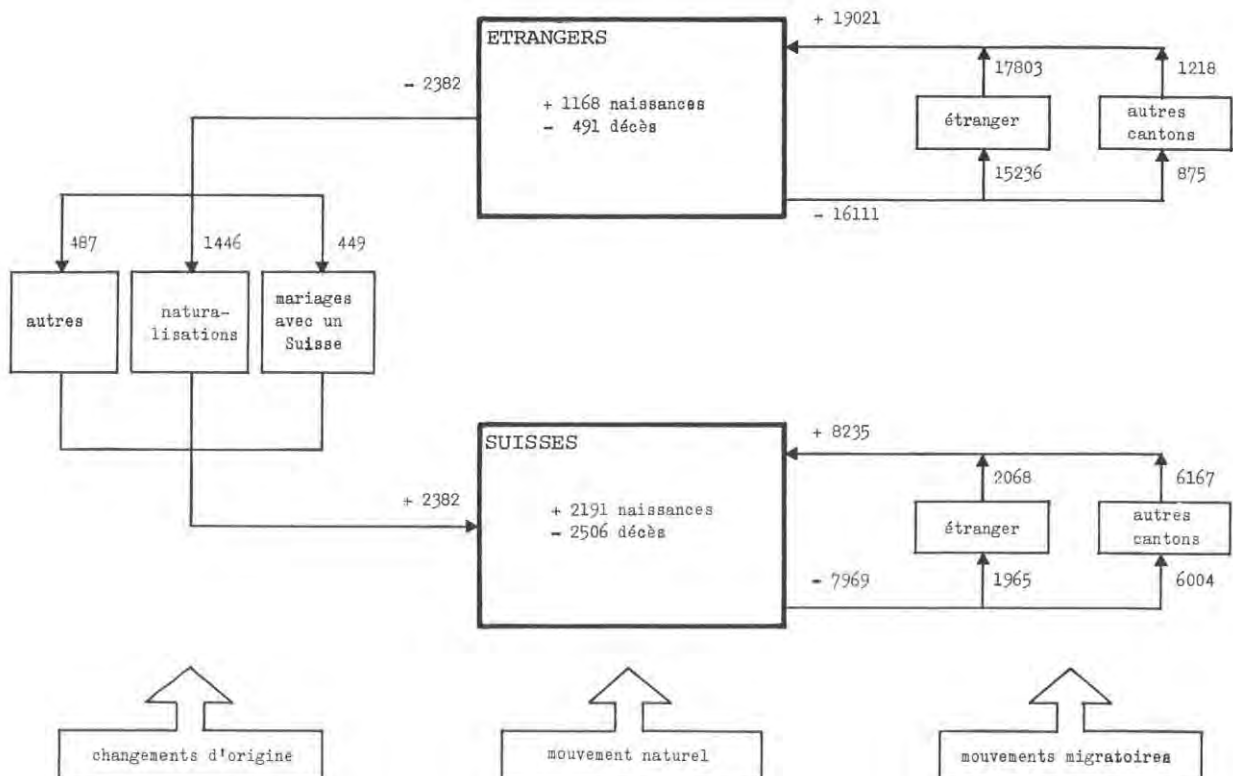
- La population d'origine suisse, de structure relativement âgée, présente un bilan naturel déficitaire : en 1981 le nombre de décès (2'506) excède celui des naissances (2'191). Les arrivées n'étant que de peu supérieures aux départs (solde migratoire + 300), l'accroissement de la population suisse est à nouveau dû pour l'essentiel, en 1981, à un nombre élevé de changements d'origine (2'400).
- La population d'origine étrangère possède une structure plus jeune que la population suisse, et son bilan naturel est nettement positif : en 1981 le nombre des naissances (1'200) excède de 700 celui des décès (500). Toutefois, en raison notamment de l'évolution des migrations, l'accroissement naturel de la population étrangère a fortement diminué :

d'un palier de 1'600/1'800 entre 1965 et 1974, il est tombé en quelques années à 700/800, chiffres enregistrés en 1979/1981.

En 1981, l'augmentation relativement forte de la population d'origine étrangère (+ 1'200) est due à une immigration exceptionnellement élevée (+ 2'900), qui compense largement les pertes par changement d'origine (- 2'400).

graphique 10

FLUX DE LA POPULATION DU CANTON, EN 1981



4.2. Population étrangère; flux selon la catégorie de permis

L'office fédéral des étrangers (OFE) publie depuis quelques années des statistiques sur le mouvement de la population étrangère dans les cantons. Les chiffres diffèrent de ceux élaborés par le service cantonal de statistique (SCS)<sup>1)</sup>, pour plusieurs raisons. La principale de ces raisons est que les internationaux (exempts de permis) ne figurent pas encore dans les chiffres de l'OFE alors que les chiffres du SCS concernent bien l'ensemble de la population étrangère résidant dans le canton (y compris les internationaux et les saisonniers). Les chiffres de l'OFE ont l'avantage, sur ceux du SCS, de donner une ventilation des mouvements selon le type de permis, y compris les transformations de permis.

Ainsi, en prenant pour exemple les détenteurs de permis B (séjour annuel), on voit qu'on peut décomposer le gain total (+ 648 en 1981) en un grand nombre de flux différents :

. mouvements migratoires

4'053 départs, dont 3'755 pour l'étranger  
298 pour un autre canton

6'959 arrivées, dont 6'584 de l'étranger  
375 d'un autre canton

. mouvements internes

- mouvement naturel  
326 naissances  
48 décès

- transformations de permis  
488 permis saisonniers → permis B  
2'866 permis B → permis C

. changements d'origine

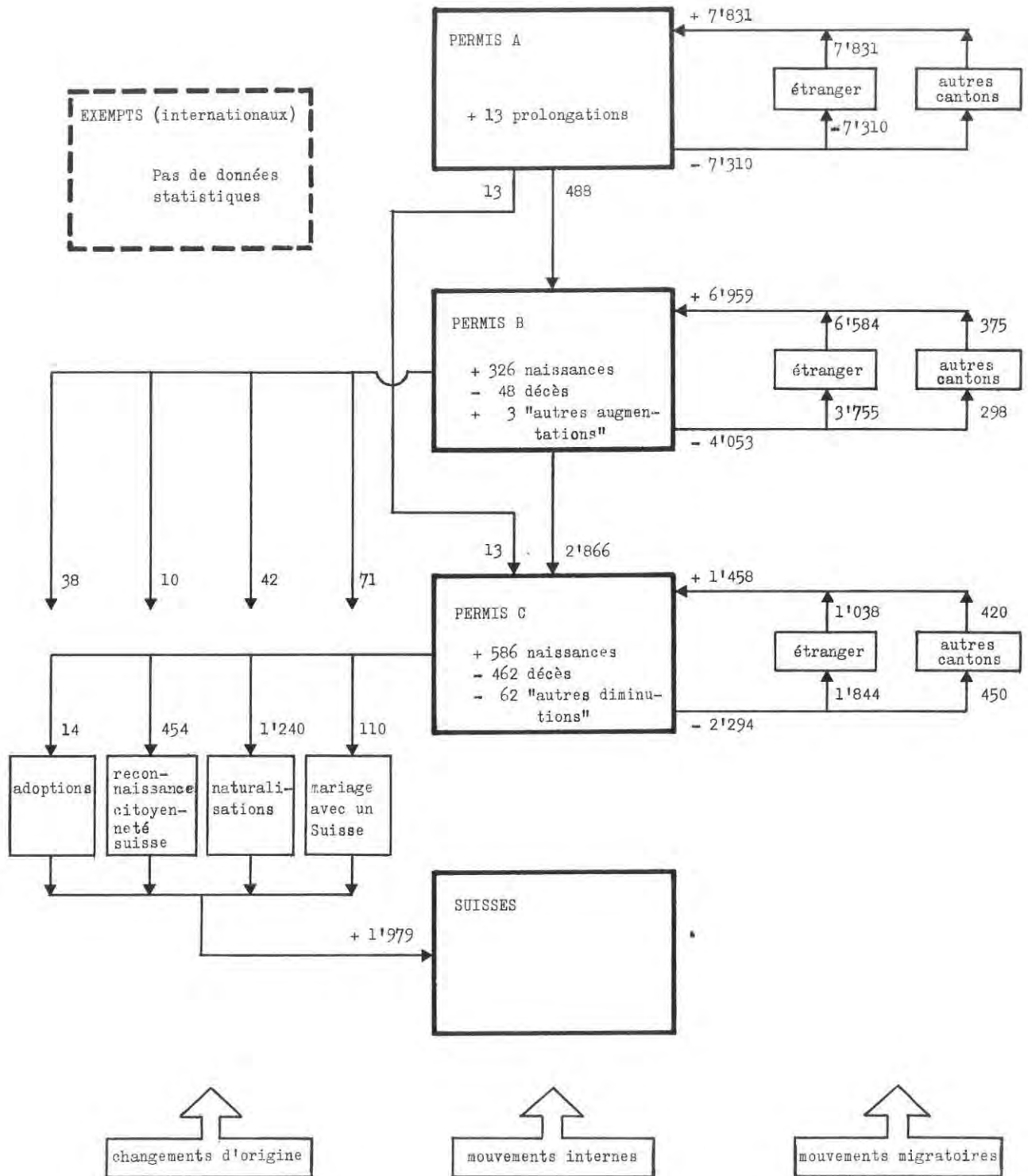
161 étrangers sous permis B devenus Suisses,  
dont 71 par mariage (femmes)  
42 par naturalisation  
48 pour d'autres raisons

---

1) Voir page 48

graphique 11

FLUX DE LA POPULATION ETRANGERE, SELON LE TYPE DE PERMIS, EN 1981 (chiffres OFE)



4.3. Quelques rappels concernant la population étrangère selon le type de permis

a) Les étrangers séjournant en Suisse peuvent être rangés en six catégories principales :

- étrangers sous autorisation
  - saisonnière (1)
  - de séjour (2)
  - d'établissement (3)
  - pour frontalier (4)
- étrangers exempts de permis ou "internationaux" (5)
- réfugiés dans l'attente d'une autorisation (6).

b) La "population résidente", notion démographique, recouvre les catégories 1, 2, 3 et 5.

Les réfugiés ne sont inclus dans la population résidente que lorsqu'ils obtiennent une autorisation (en principe, de séjour).

c) Lorsque le chiffre de la population résidente est établi en fin d'année, comme c'est le cas ici, le nombre de saisonniers est pratiquement nul (du moins à Genève). La population résidente n'est donc en fait constituée que par les catégories 2, 3 et 5.

d) Les chiffres en provenance de l'Office fédéral des étrangers (pages 25 et 27) ne comprennent pas les "internationaux", l'effectif de ceux-ci n'étant pas connu avec précision, faute d'un enregistrement comparable aux autres catégories d'étrangers (fichier). Le nombre des internationaux résidant à Genève est estimé à 15 000 / 20 000 (y compris membres de la famille).

e) La nouvelle loi sur les étrangers, qui passera en votation le 6 juin prochain, contient par rapport à l'évolution des catégories de permis deux points importants :

- le travailleur saisonnier aurait droit à l'autorisation de séjour après 32 mois de travail, accomplis pendant 4 années consécutives (jusqu'ici 36 mois). De plus, le Conseil fédéral aurait la compétence de réduire ces limites pendant une durée déterminée, si la situation économique et l'équilibre entre populations suisse et étrangère le permettaient (art. 33).

nombre de transformations (saisonnier → séjour) à Genève :

1979	:	250
1980	:	315
1981	:	488

- Le regroupement des familles serait facilité : le détenteur d'un permis de séjour serait autorisé à faire venir en Suisse son conjoint et ses enfants mineurs six mois après son entrée en Suisse (jusqu'ici 15 mois), le regroupement étant autorisé sans délai en cas de transformation (saisonnier → séjour). (Art. 39).

regroupements familiaux (personnes en tout) à Genève :

1979	:	452
1980	:	811
1981	:	1 497.

- f) Réfugiés : Le Conseil d'Etat a fourni des données détaillées à ce sujet, dans sa réponse à la question écrite (n° 2575) d'un député du Grand Conseil, M. Jacques Torrent. Principaux chiffres :

réfugiés ayant requis l'asile à Genève :

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
demandes présentées	228	365	417	1 001	872
traitement des demandes :					
- admises	135	190	192	103	361
- refusées	13	51	44	511	77
- retirées	9	20	33	108	51
- en suspens	71	104	150	279	*

- g) Etat de la population étrangère à fin décembre, selon l'Office fédéral des étrangers :

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
permis d'établissement	73 952	74 652	74 939
permis annuels	22 770	23 081	23 729
ensemble	96 722	97 733	98 668
saisonniers	57	85	118
internationaux	*	*	*

\* Le chiffre des internationaux résidant à Genève sera connu d'ici quelques semaines, grâce à un relevé réalisé par l'Office fédéral de la statistique.

## 5. Mouvement naturel

### 5.1. Données absolues, taux brut

- naissances :

Jusqu'en 1964, montée rapide due à la hausse de la fécondité ainsi qu'à une importante immigration de jeunes adultes. Maximum "historique" de 4'868 naissances en 1964. Dès 1965, cassure brutale; la chute de la fécondité est amorcée simultanément dans tous les pays d'Europe occidentale. Depuis 1976, stabilité : le nombre annuel de naissances oscille entre 3'500 et 3'700.

- décès, balance naissances/décès :

Augmentation régulière des décès, due à l'accroissement de la population du canton, mais le taux brut de mortalité a plutôt tendance à diminuer : environ 9 décès pour 1'000 habitants actuellement, contre 10 vers 1960.

L'excédent des naissances sur les décès s'est fortement réduit de 1964 (+ 2'100) à 1981 (+ 400). Un régime d'excédents nuls, voire de déficits, pourrait être bientôt atteint si la natalité demeure à son faible niveau actuel. Rappelons que les mouvements migratoires tendent à retarder cette échéance (gains migratoires chez les jeunes vers 15-30 ans, pertes à partir de 30 ans).

- mariages :

Assez stable entre 1962 et 1970 (environ 2'500/2'700 par an), le nombre de mariages a ensuite fortement fléchi jusqu'en 1978 (1'600), le taux brut de nuptialité tombant jusqu'à 5 pour 1'000 en 1978 (contre 10 pour mille vers 1962). Actuellement, environ 1'900 mariages par an.

tableau 9

#### MOUVEMENT NATUREL

	chiffres absolus					taux pour 1 000 habitants				
	naissances	décès	gain naturel	mariages	divorces	naissances	décès	gain naturel	mariages	divorces
1970	4 564	2 818	1 746	2 587	663	14,1	8,7	5,4	8,0	2,0
1971	4 550	2 898	1 652	2 467	670	13,9	8,8	5,0	7,5	2,0
1972	4 439	2 805	1 634	2 293	769	13,4	8,5	4,9	6,9	2,3
1973	4 261	2 927	1 334	2 257	756	12,8	8,8	4,0	6,8	2,3
1974	4 069	2 962	1 107	2 163	735	12,1	8,8	3,3	6,5	2,2
1975	3 721	2 981	740	1 943	789	11,1	8,9	2,2	5,8	2,4
1976	3 603	2 977	626	1 772	805	10,8	8,9	1,9	5,3	2,4
1977	3 688	2 966	722	1 763	782	11,0	8,8	2,2	5,2	2,3
1978	3 537	2 970	567	1 646	883	10,5	8,8	1,7	4,9	2,6
1979	3 592	2 991	601	1 815	826	10,6	8,8	1,8	5,3	2,4
1980	3 530	3 223	307	1 875	943	10,3	9,4	0,9	5,5	2,8
1981	3 562	3 143	419	1 892		10,3	9,1	1,2	5,5	

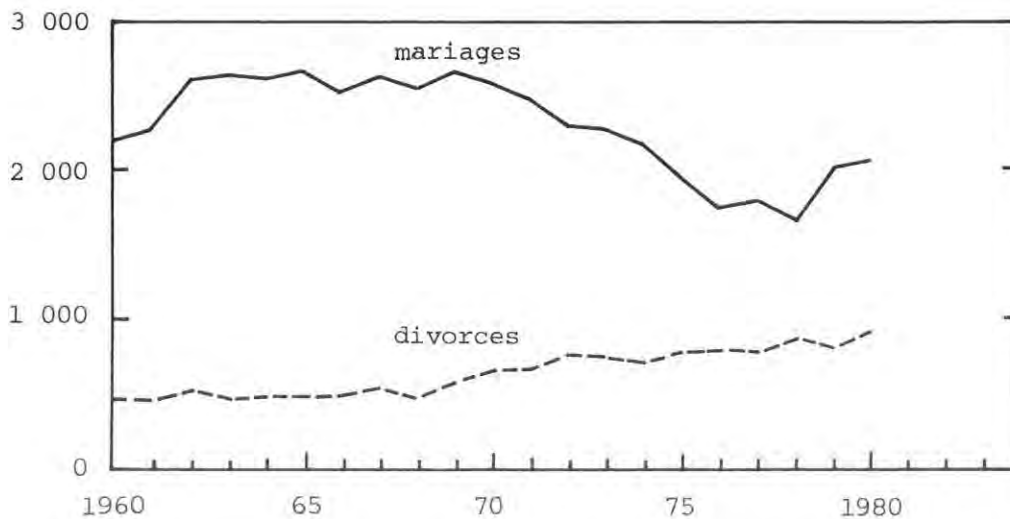
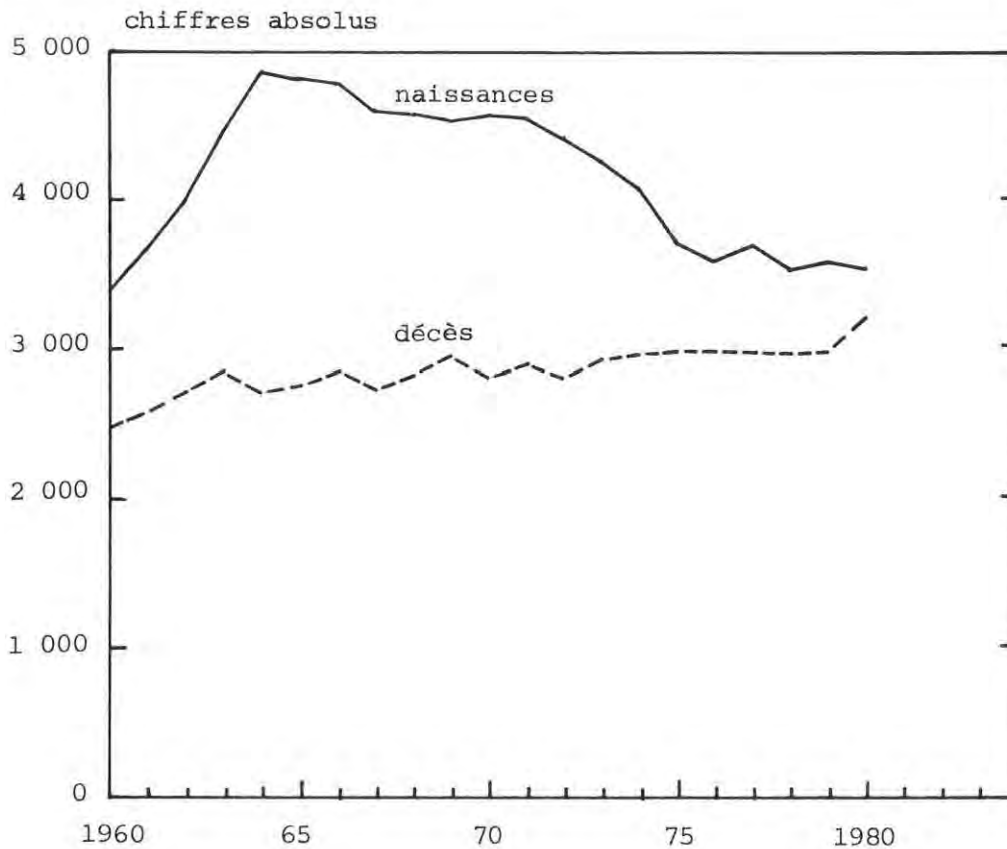
• divorces :

Au cours des dix dernières années, le nombre de divorces a fortement augmenté dans le canton : 943 divorces en 1980 contre 663 en 1970, soit un taux d'augmentation de 42 %, alors que le nombre de mariages diminuait, lui, de 28 %.

En 1980, il a été prononcé un divorce pour deux mariages, alors que le rapport était de un pour quatre en 1970.

graphique 12

MOUVEMENT NATUREL



## 5.2. Indicateurs conjoncturels

- Les phénomènes démographiques - naissances, mariages, divorces, décès - sont influencés par deux types de facteurs : socio-économiques et démographiques. Ces derniers sont :
  - la taille de la population : lorsque la population augmente, le nombre d'événements tend également à augmenter;
  - la structure de la population : à taille égale, le nombre de naissances (par exemple) sera plus élevé dans une population où les femmes en âge de forte fécondité - vers 20 - 35 ans - sont plus nombreuses;
  - les phénomènes de calendrier : par exemple, une augmentation du nombre des mariages peut être due à un simple rattrapage, faisant suite à une période où de nombreux mariages avaient été différés (par exemple en raison de difficultés économiques).
- Des techniques existent pour éliminer l'influence de ces facteurs démographiques. Elles permettent ainsi de juger si la variation enregistrée (par exemple, augmentation du nombre des naissances) correspond à un changement de comportement (domaine socio-économique) ou est due à l'un ou plusieurs des facteurs démographiques.
- Les taux bruts permettent de faire abstraction des effets de taille.  
Les indices synthétiques permettent de faire abstraction des effets de taille et de structure.  
En analyse transversale, ainsi que nous procédons ici, les phénomènes de calendrier ne sont par contre pas éliminés. Seule l'analyse longitudinale (étude par générations) permettrait de les isoler. Mais ce type d'approche n'est pas abordé ici, sauf dans le cas des divorces.
- Les indicateurs conjoncturels (ou indices synthétiques) présentés dans les pages qui suivent sont :
  - fécondité : SNR = somme des naissances réduites
  - nuptialité : SPMR = somme des premiers mariages réduits
  - divorcialité : SDR = somme des divorces réduits.

Dans le cas de la mortalité, nous avons calculé l'espérance de vie à la naissance (ou vie moyenne), qui s'écrit  $e_0$ .



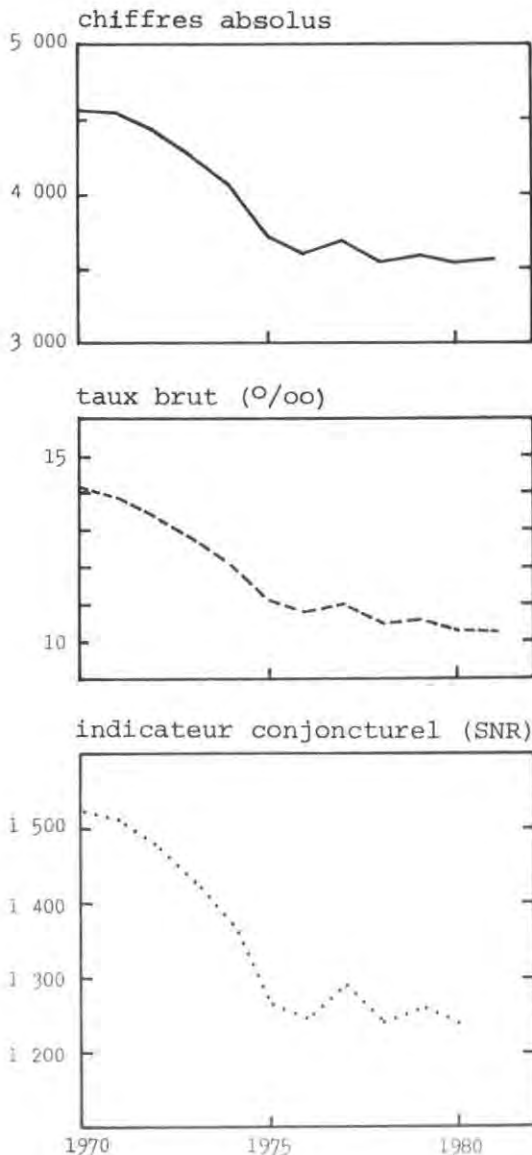
• naissances (SNR)<sup>1)</sup>

L'indicateur conjoncturel de fécondité représente le nombre moyen de naissances vivantes par femme, dans les conditions de fécondité du moment. Ce nombre devrait être au moins de 2'100 (2'100 naissances pour 1'000 femmes) pour que le remplacement des générations soit assuré; donc pour que la population ne décroisse pas à plus ou moins long terme. Les valeurs enregistrées à Genève - canton urbain, traditionnellement peu "nataliste" - sont bien inférieures à ce seuil de 2'100 : depuis 1975, soit durant six années consécutives, l'indicateur conjoncturel de fécondité est resté compris entre 1'200 et 1'300 naissances pour 1'000 femmes. Vers 1964, ce chiffre était monté jusqu'à 1'900.

Les trois courbes de naissances en chiffres absolus, selon le taux brut ou selon l'indicateur conjoncturel sont pratiquement identiques; il apparaît donc que la diminution des naissances jusqu'en 1975/76 et le palier de ces dernières années sont d'abord le reflet de comportements (domaine socio-économique) et ne sont pas principalement dus à des facteurs démographiques (voir pages 36/41).

graphique 13

tableau 10



	chiffres absolus	taux brut	SNR
1970	4 564	14,1	1 522
1971	4 550	13,9	1 511
1972	4 439	13,4	1 480
1973	4 261	12,8	1 430
1974	4 069	12,1	1 371
1975	3 721	11,1	1 265
1976	3 603	10,8	1 243
1977	3 688	11,0	1 289
1978	3 537	10,5	1 241
1979	3 592	10,6	1 261
1980	3 530	10,3	1 239
1981	3 562	10,3	

1) Pour plus de détails, voir "Evolution récente de la natalité à Genève"; aspects statistiques 28/février 82.

• mariages (SPMR)

Basé sur des principes analogues à l'indicateur de fécondité, l'indicateur conjoncturel de nuptialité des célibataires se calcule séparément pour les hommes et pour les femmes. Si chacun finissait tôt ou tard par convoler, cet indice tendrait vers la valeur 1'000 (1'000 mariages pour 1'000 hommes/femmes). A Genève, l'indice a fortement décliné de 1970 à 1978, parallèlement chez les femmes et les hommes : de 750/800 à 500/550. Reprise en 1979/80, mais moins marquée qu'en chiffres absolus ou en taux brut :

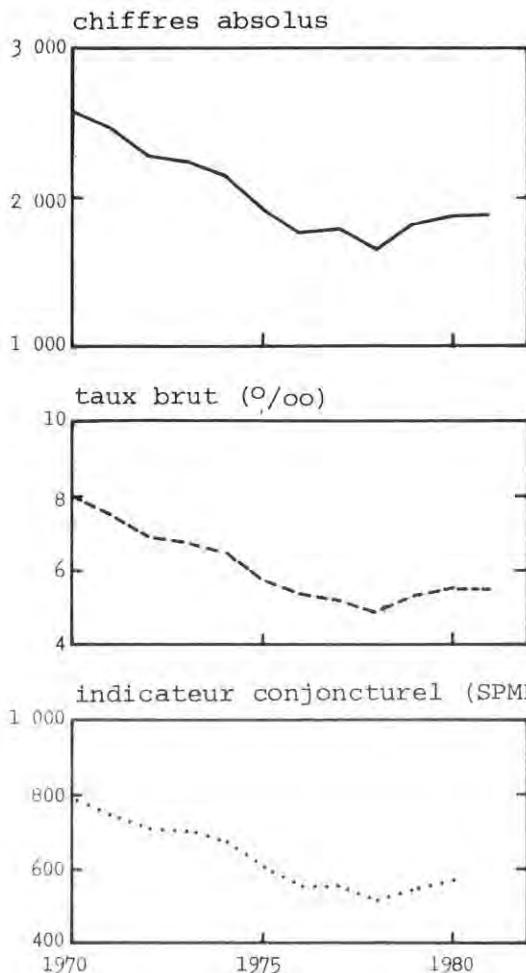
	<u>variation 1978/1980</u>
mariages, chiffres absolus	+ 14 %
taux brut de nuptialité	+ 12 %
indicateur conjoncturel	
- hommes	+ 9 %
- femmes	+ 11 %.

L'augmentation du nombre de mariages en 1979/80 paraît donc principalement due à une légère reprise d'intensité de la nuptialité et, accessoirement, à des facteurs démographiques (augmentation de la population).

La population féminine étant à Genève plus nombreuse que la population masculine - surtout vers 20/30 ans - l'indice masculin reste plus élevé que le féminin.

graphique 14

tableau 11



	chiffres absolus	taux brut	SPMR	
			hommes	femmes
1970	2 587	8,0	787	767
1971	2 467	7,5	766	726
1972	2 293	6,9	716	699
1973	2 257	6,8	707	670
1974	2 163	6,5	680	660
1975	1 443	5,8	614	596
1976	1 772	5,3	559	547
1977	1 763	5,2	559	538
1978	1 646	4,9	518	497
1979	1 815	5,3	552	531
1980	1 875	5,5	564	551
1981	1 892	5,5		

← Seule la courbe des hommes est dessinée ici.

• divorces (SDR) <sup>1)</sup>

L'indicateur conjoncturel de divortialité ne peut être calculé, pour le canton, que depuis 1975. L'évolution de cet indice pour la période 1975/1980 montre que l'intensité du divorce a en réalité augmenté encore plus fortement que ne le laissent apparaître les chiffres absolus : Alors qu'en cinq ans le nombre de divorces augmentait de 20 % et le taux brut de 17 %, l'indicateur conjoncturel augmentait de 30 %. La baisse des mariages depuis 1970 a donc eu pour effet de masquer l'évolution réelle du divorce; l'indicateur conjoncturel permettant d'éliminer les phénomènes dus aux fluctuations de la nuptialité, il exprime mieux l'évolution réelle du divorce. Il signifie que la fréquence des divorces dans une promotion de 1 000 mariages passe de 339 en 1975 (environ un tiers) à 441 en 1980 (bientôt la moitié).

graphique 15

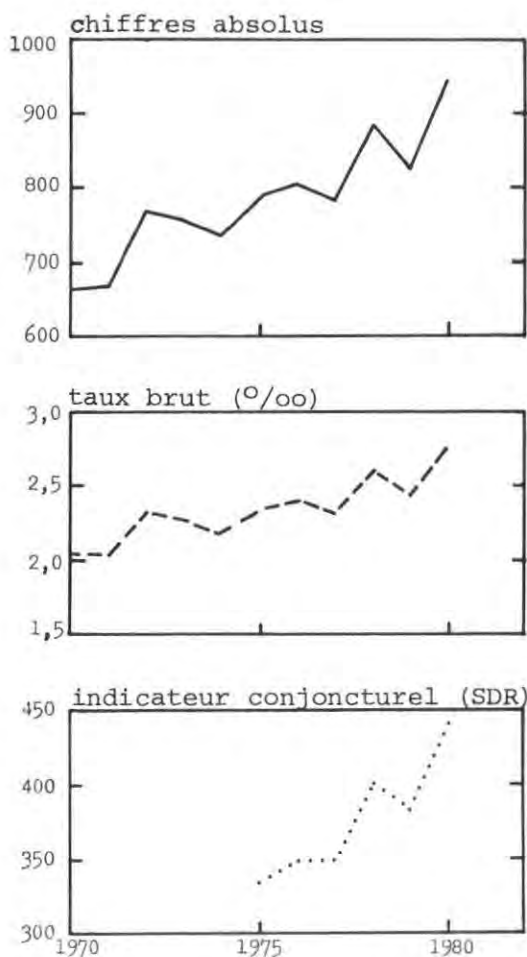


tableau 12

	chiffres absolus	taux brut	SDR
1970	663	2,04	*
1971	670	2,04	*
1972	769	2,33	*
1973	756	2,27	*
1974	735	2,19	*
1975	789	2,35	339
1976	805	2,40	349
1977	782	2,33	350
1978	883	2,61	401
1979	826	2,43	384
1980	943	2,76	441
1981			

1) Pour plus de détails, voir "Le divorce à Genève", aspects statistiques à paraître.

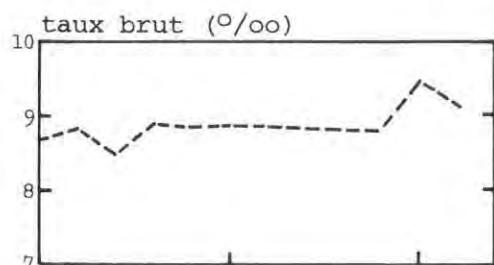
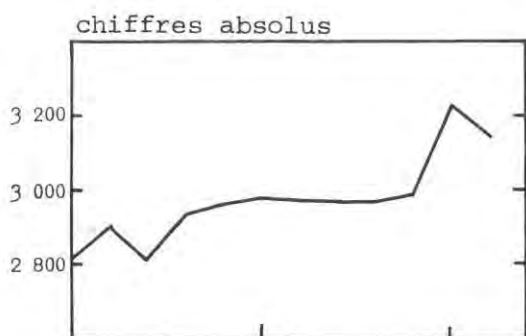
• décès

Les évolutions sont relativement peu marquées en matière de mortalité dans les populations des pays industrialisés.

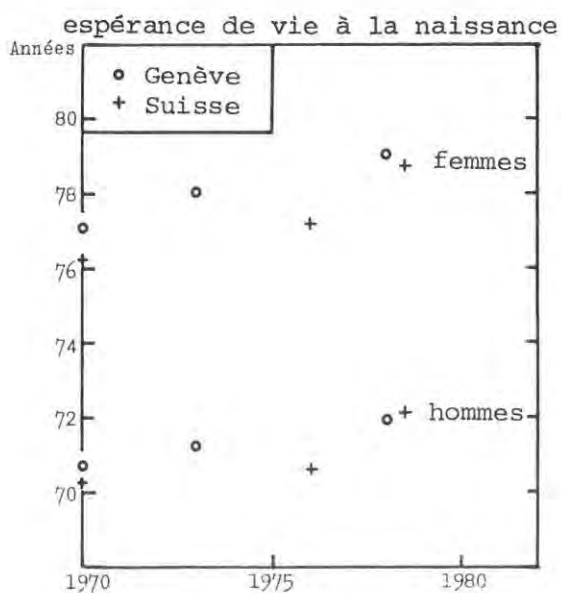
A Genève, la courbe des décès en chiffres absolus ou celle du taux brut peuvent enregistrer des "accidents" (diminution en 1972, augmentation en 1980). Deux causes possibles : la taille de la population du canton (les variations autour de la tendance sont plus fortes dans une petite population), ou des épidémies (grippe, maladies pulmonaires hivernales).

graphique 16

tableau 13



	chiffres absolus	taux brut	e	
			hommes	femmes
1970	2 818	8,68	70,7	77,1
1971	2 898	8,83		
1972	2 805	8,49		
1973	2 927	8,88	71,2	78,0
1974	2 962	8,84		
1975	2 981	8,87		
1976	2 977	8,87		
1977	2 966	8,82		
1978	2 970	8,81	71,9	79,0
1979	2 991	8,80		
1980	3 223	9,44		
1981	3 143	9,13		



L'indice synthétique résumant l'évolution de la mortalité, l'espérance de vie à la naissance, montre que les valeurs enregistrées à Genève sont très proches de la moyenne suisse. Un gain relativement important a encore été enregistré depuis 1970 :

hommes : + 1,2 année à Genève, + 1,8 en Suisse  
 femmes : + 1,9 année à Genève, + 2,5 en Suisse

Quelques remarques tirées d'une publication récente<sup>1)</sup> :

- les écarts entre pays, entre régions, se réduisent;
- seuls deux pays, l'Islande et le Japon, enregistrent actuellement des valeurs sensiblement supérieures à la Suisse;
- l'écart entre hommes et femmes ne se réduit pas;
- la mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire est en baisse depuis 1970.

espérance de vie à la naissance (en années)

vers ...	Hommes		Femmes		Femmes-Hommes	
	Genève	Suisse	Genève	Suisse	Genève	Suisse
1968/1973	70,7	70,3	77,1	76,2	6,4	5,9
1978/1979	71,9	72,1	79,0	78,7	7,1	6,6
gain	+ 1,2	+ 1,8	+ 1,9	+ 2,5		

1) Evolution démographique récente dans les pays membres du Conseil de l'Europe; rapports par pays; Strasbourg 1981.

### 5.3. Mariage et naissances

- Depuis le milieu des années soixante, dans l'ensemble des pays industrialisés, l'évolution des différents indicateurs démographiques montre que des changements de comportement se manifestent dans le cycle de reproduction de la famille - cohabitation / mariage / naissances / rupture d'union. De plus, les comportements s'homogénéisent : les écarts diminuent entre régions, entre milieux sociaux.

Ces changements peuvent être résumés ainsi :

augmentation de l'âge au mariage, en raison de l'extension de la cohabitation chez les jeunes,

augmentation de la fréquence du célibat définitif, qui traduit une certaine désaffection pour le mariage,

divorce plus fréquent, et intervenant de plus en plus tôt après le mariage, augmentation des naissances hors mariage,

un ou deux enfants par couple; les couples mariés sans enfants, et surtout ceux ayant plus de deux enfants, sont de moins en moins fréquents. Entre, d'une part, un certain "modèle idéal" de la famille à 2 ou 3 enfants et, d'autre part, les contraintes quotidiennes - travail féminin, loisirs, logement - les familles à 1 ou 2 enfants deviennent prédominantes.

- Nous nous limiterons ici à éclairer quelques uns de ces traits dans le cas du canton de Genève.

#### Evolution de l'âge au mariage

En nous en tenant au sexe féminin, nous constatons que l'âge moyen au mariage a très fortement augmenté depuis 1965 :

		âge moyen (en années)
1965	:	25,4
1970	:	25,7
1975	:	25,7
1980	:	26,6.

Le graphique 17 permet de constater que cette augmentation résulte d'une baisse généralisée des taux de nuptialité chez les moins de trente ans. La baisse est particulièrement spectaculaire entre 15 et 19 ans (10 mariages pour 1 000 femmes célibataires en 1980, contre 24 en 1965) et entre 20 et 24 ans (60/70 mariages en 1980 contre 130 en 1965).

#### Fréquence du célibat définitif

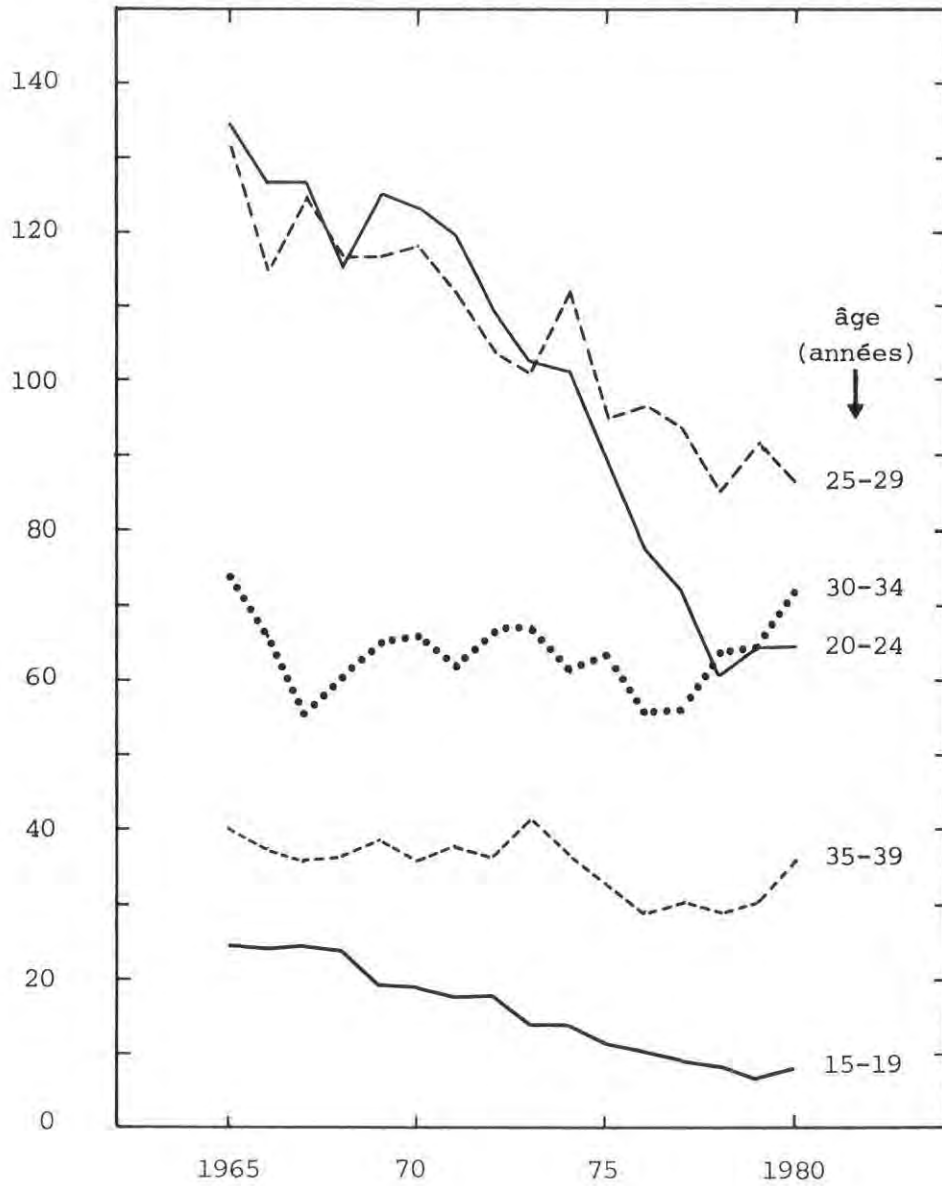
Rien ne permet d'affirmer avec certitude que nous assistons actuellement à un refus définitif du mariage chez les jeunes. Il pourrait s'agir d'un phénomène "de calendrier", ce qui impliquerait une augmentation prochaine de la nuptialité dans les classes d'âges supérieures à trente ans (rattrapage). On constate effectivement (graphique 17) une légère augmentation des taux de nuptialité après 30 ans, depuis 2 ou 3 ans.

Quoi qu'il en soit, la proportion de célibataires a très fortement augmenté depuis 1970 chez les femmes de vingt à trente ans :

graphique 17

TAUX DE NUPTIALITE DES CELIBATAIRES, SELON LE GROUPE D'AGES

nombre annuel de mariages, pour 1'000 femmes célibataires



Sur 1 000 femmes, on compte (graphique 18) :

à 20 ans, 920 célibataires en 1981, contre 820 en 1970
à 24 ans, 590 " en 1981, " 450 " 1970
à 28 ans, 330 " en 1981, " 260 " 1970

Même s'il s'agissait en définitive simplement et uniquement d'une élévation de l'âge au mariage, donc sans augmentation du célibat définitif, le phénomène aurait des conséquences sur la natalité puisque la période de fécondité dans le cadre du mariage s'en trouverait écourtée.

- En effet, les naissances hors mariage, bien qu'en augmentation (environ 250 par an vers 1980 contre 150 vers 1970), restent relativement peu importantes (environ 7% de l'ensemble des naissances), comparativement à certains pays d'Europe du nord).
- La répartition des naissances selon le rang de naissance (graphique 19) permet de préciser certaines modalités de la baisse de la fécondité. Depuis 1967, année à partir de laquelle les données ont pu être reconstituées, l'indicateur conjoncturel de la fécondité a baissé d'environ 0,38 enfant par femme, le nombre moyen d'enfants par femme passant de 1,63 en 1967/1968 à 1,25 en 1979/1980<sup>1)</sup>.

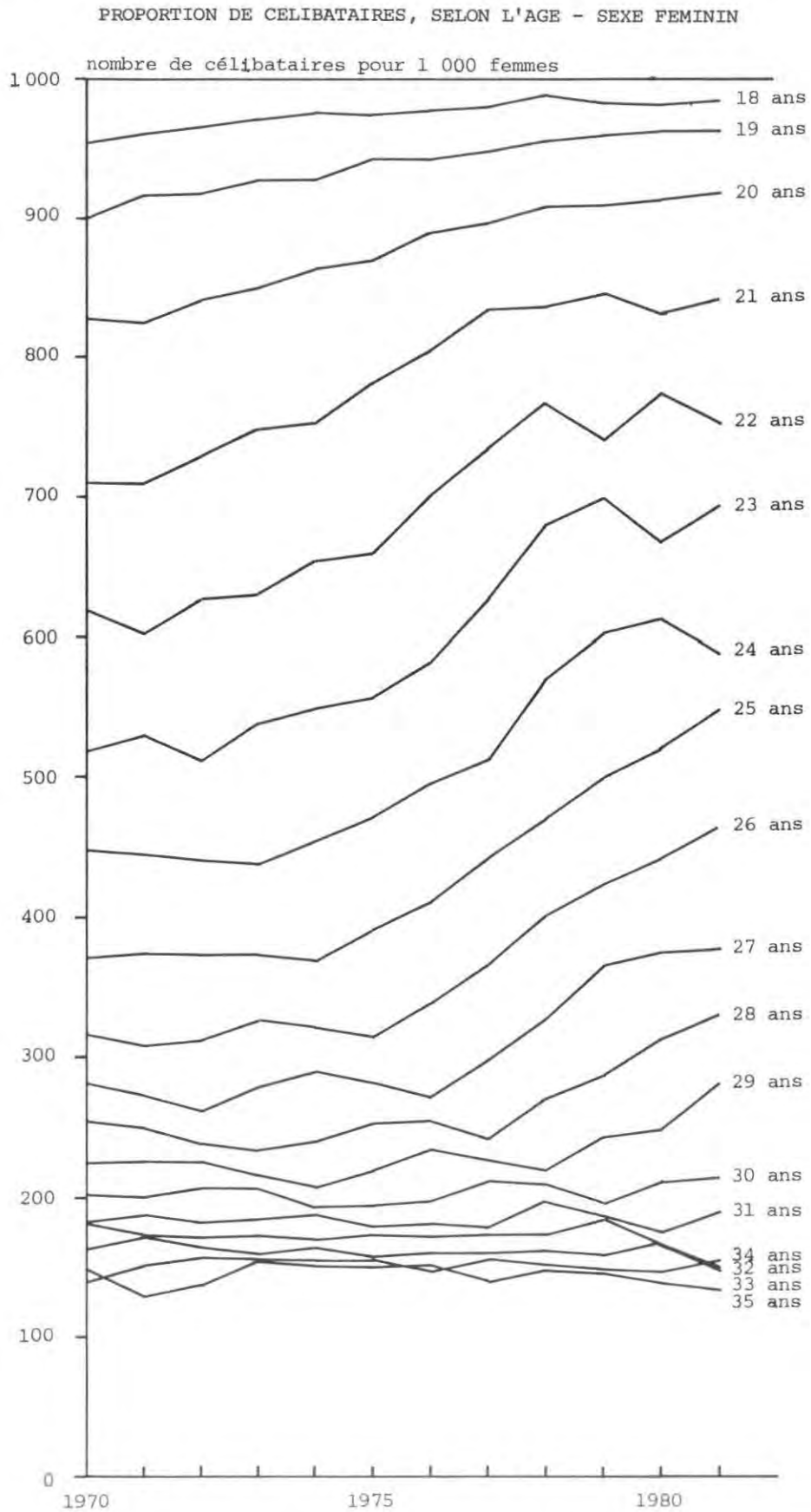
Cette baisse se décompose de la façon suivante :

	en nombre moyen d'enfants par femme	en %
naissances de mère mariée,		
rang 1	- 0,19	- 23
rang 2	- 0,10	- 19
rang 3	- 0,07	- 47
rang 4	- 0,03	- 73
rang 5 et +	- 0,01	- 75
<hr/>		
total naissances de mère mariée	- 0,40	- 25
total naissances hors mariage	+ 0,02	+ 21
<hr/>		
TOTAL	- 0,38	- 23

1) Chiffres calculés sur une moyenne de deux ans pour réduire les effets de dispersion.



graphique 18



- La baisse de la fécondité entre 1967/1968 et 1979/1980, mesurée en nombre moyen d'enfants par femme, est de 23 %.
  - Evolution divergente des naissances de femmes mariées (- 25 %) et des naissances hors mariage (+ 21 %). En 1979/1980, celles-ci sont devenues plus fréquentes (0,085 naissance par femme) que les naissances de troisième rang (0,080).
  - La baisse des naissances dans le cadre du mariage est générale, quel que soit le rang de naissance. Elle prend des proportions considérables dès le troisième rang (presque 50 % de diminution). Dès le quatrième rang, on peut parler d'effondrement (plus de 70 % de diminution).
  - Comme les naissances de rang supérieur à 3 étaient déjà peu fréquentes à Genève vers 1967/1968, leur forte baisse relative entre 1967/1968 et 1979/1980 n'influence que peu l'évolution de l'indice général (voir chiffres de la première colonne du tableau de la page 38). Au contraire, la baisse des naissances de premier rang, qu'on peut attribuer principalement au recul des mariages jusqu'en 1978 (voir page 32), entre pour environ la moitié dans la diminution de l'indice général = - 0,19 enfant par femme sur un recul total de 0,38.
- L'indicateur conjoncturel de la fécondité fournit des indications assez correctes dans l'ensemble sur l'évolution de la fécondité. Toutefois, seule une analyse "longitudinale" portant sur la descendance réelle des générations successives permettrait des conclusions définitives.

Selon une étude récente<sup>1)</sup>, "les indicateurs conjoncturels ont exagéré l'ampleur de la baisse de la fécondité qui s'est produite depuis quinze ans; ils sous-estiment actuellement le niveau réel de la fécondité après l'avoir sur-estimé pendant les années soixante".

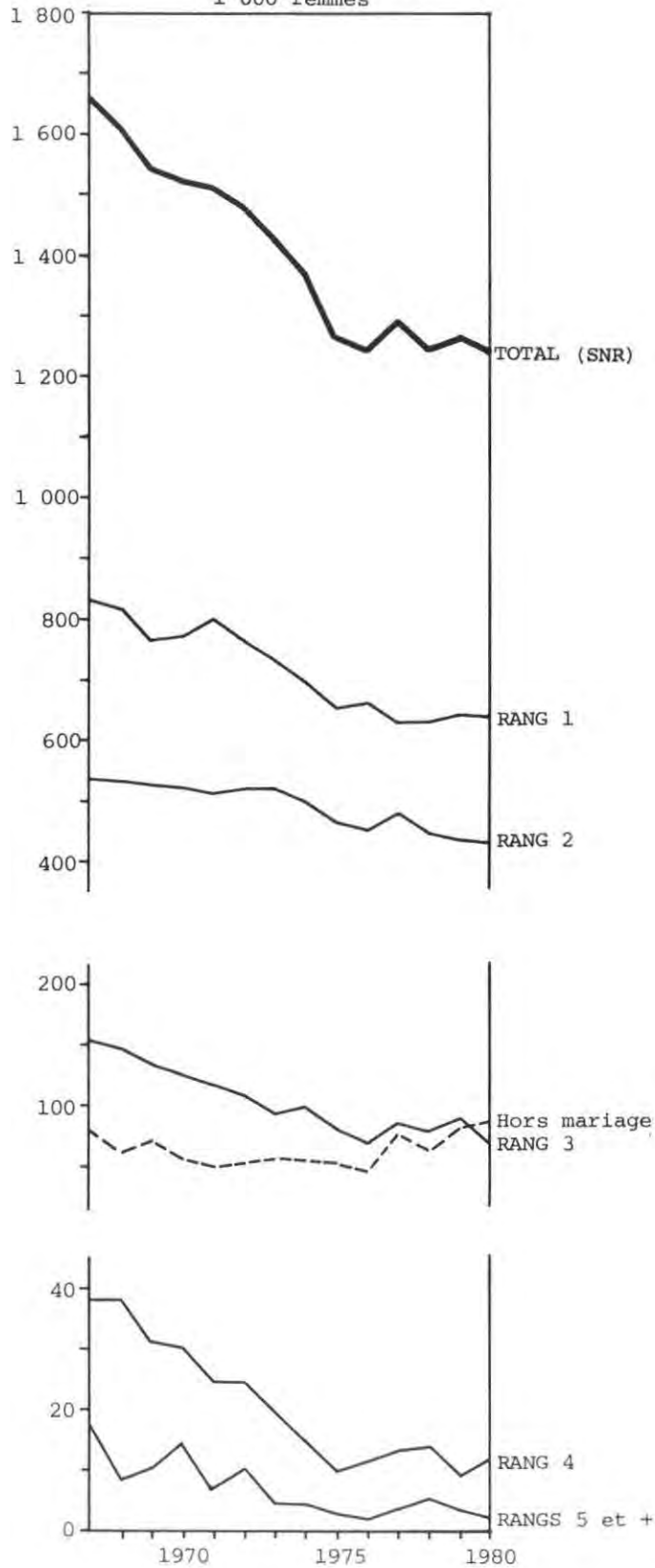
---

1) Gérard CALOT; "Données comparées sur l'évolution de la fécondité selon le rang de naissance en Allemagne fédérale et en France"; revue POPULATION (INED), décembre 1979.

graphique 19

INDICATEUR CONJONCTUREL DE LA FECONDITE  
SELON LE RANG DE NAISSANCE

nombre de naissances pour  
1 000 femmes



## 6. Migrations

### 6.1. Quelques rappels

- L'évolution de la population du canton de Genève est déterminée principalement par les migrations. L'autre composante du mouvement démographique (naissances/décès) est plus stable, ses variations plus limitées.
- L'importance de la composante migratoire à Genève tient
  - à des traditions (rôle international, accueil de réfugiés),
  - à la nature urbaine du canton,
  - pour toute la période d'après-guerre, à une conjoncture économique dans l'ensemble favorable.
- Le mouvement du solde migratoire annuel est influencé
  - par des facteurs économiques : fluctuations conjoncturelles,
  - par la politique fédérale envers les étrangers,
  - par des facteurs régionaux : disparités dans le développement des cantons, influence de la main-d'oeuvre frontalière,
  - par des facteurs locaux : grands travaux, marché du logement, etc.

### 6.2. Solde migratoire selon l'origine; étrangers

L'évolution du solde migratoire total depuis 1961 est déterminée principalement par l'immigration étrangère : il existe en effet une grande similitude entre solde total (voir graphique 4 page 8) et solde étranger (graphique ci-contre).

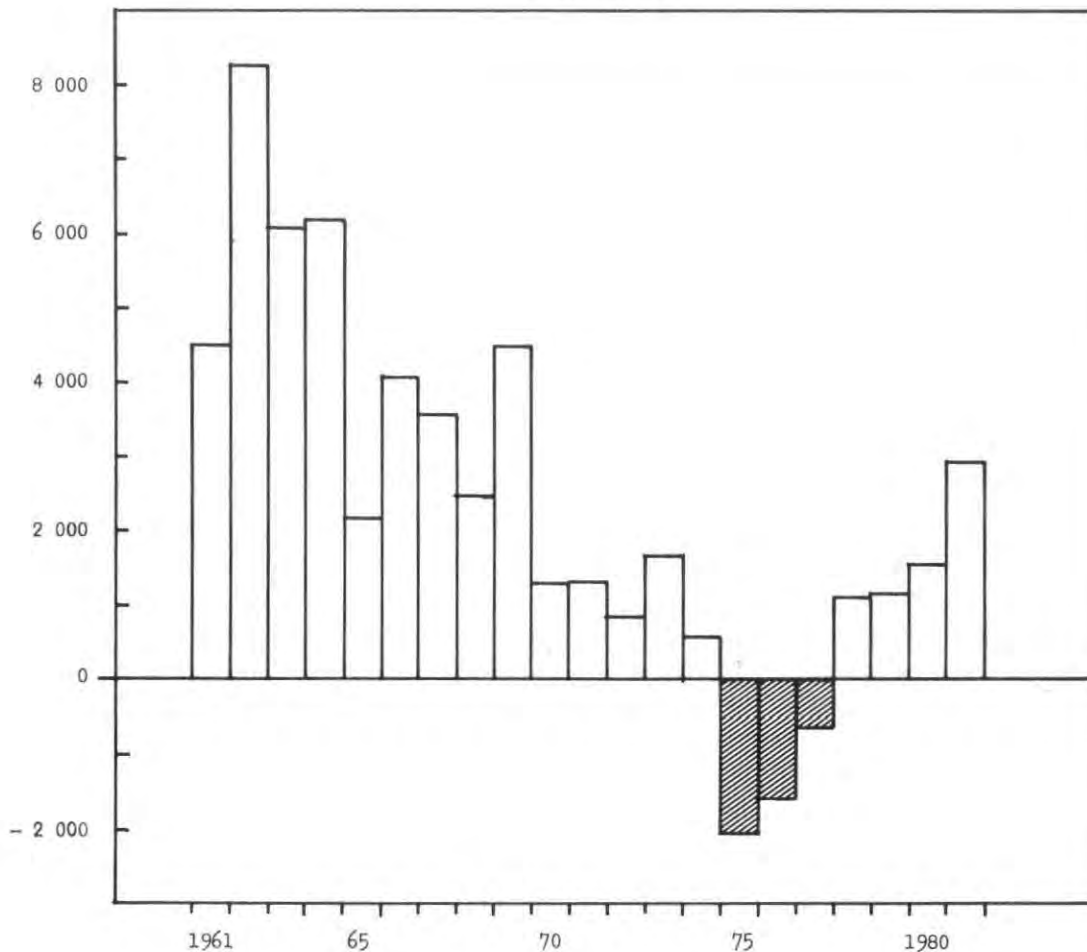
- En divisant les années 1961/1980 en quatre périodes quinquennales, nous constatons une chute considérable de la balance migratoire étrangère :
  - 1961/65 : période marquée par une économie en "surchauffe" et une politique "libérale" d'immigration; solde quinquennal 27'200; moyenne annuelle 5'400;
  - 1966/70 : conjoncture économique favorable, mais l'immigration étrangère est sous contrôle : le solde migratoire est ramené à 15'800, soit 3'200 en moyenne annuelle.  
Les restrictions introduites envers l'immigration étrangère se répercutent sur la main-d'oeuvre frontalière, dont l'effectif passe en cinq ans de 5'900 à 16'500, soit + 10'600 !
  - 1971/75 : durcissement de la politique fédérale d'immigration depuis 1970 et première année de "crise" en 1975; le solde quinquennal tombe à 2'300 (moins de 500 de moyenne annuelle);
  - 1976/80 : encore deux années de "crise" en 1976/77, au cours desquelles le bilan migratoire étranger reste déficitaire. Pour les cinq ans de cette période, le solde n'est plus que de 1'500, soit 300 de moyenne annuelle.
- Durant les trois années de "crise" (1975/1977), l'immigration étrangère se solde par une perte de 4'400 personnes. Depuis 1978, soldes à nouveau positifs, supérieurs à 1'000, avec une poussée à 2'900 en 1981.

graphique 20

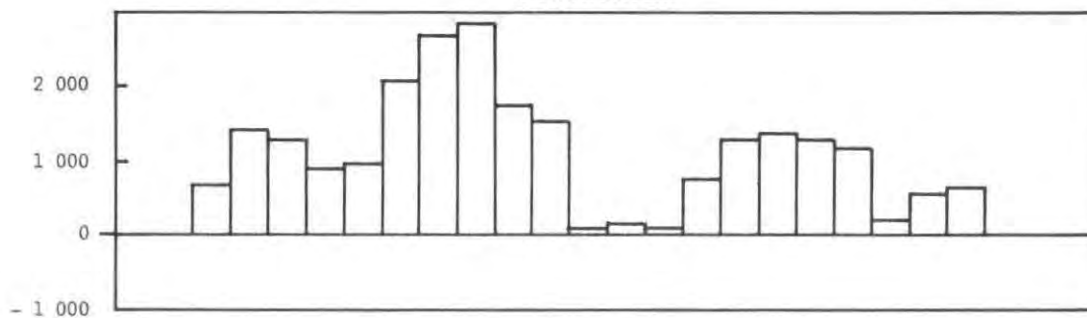
SOLDE MIGRATOIRE ANNUEL, DEPUIS 1961

origines

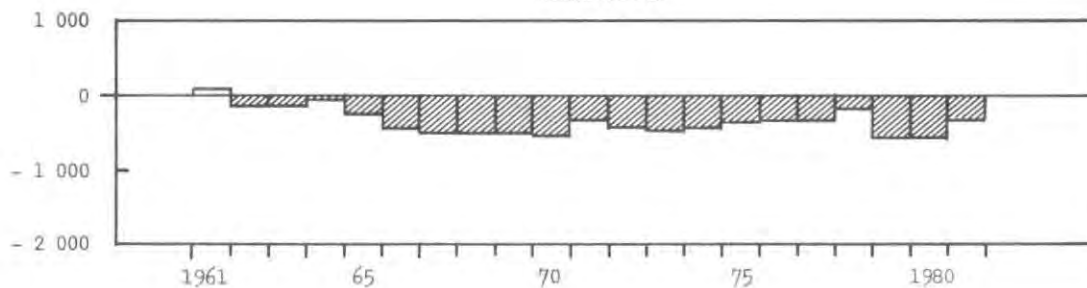
ETRANGERS



CONFEDERES



GENEVOIS



- Par nationalités, les évolutions sont très contrastées.

Première constatation, l'évolution de l'immigration européenne diffère profondément de l'immigration des autres nationalités : selon le découpage en périodes quinquennales, le solde migratoire européen tombe de 24'500 en 1961/1965 à - 4'200 en 1976/1980 alors que le solde des non-européens augmente régulièrement, passant de 2'700 à 5'600.

Seconde constatation, entre pays européens, des différences importantes apparaissent :

- Italiens : l'immigration italienne avait été très forte avant 1961. Dès la fin des années soixante, il y avait eu ralentissement. Pour les années septante - et indépendamment des effets de la crise de 1975/1977 - on peut parler de reflux migratoire : en onze ans, de 1971 à 1981, la perte migratoire atteint le chiffre de 5'400 personnes.
- Espagnols : moins ancienne que l'immigration italienne, mais également très importante à Genève, l'immigration espagnole avait été particulièrement forte en 1961/1965 (gain : 8'000). La crise de 1977/1978 semble avoir marqué un coup d'arrêt, puisque les années d'"après-crise" (1978/1981) se soldent par une légère perte (- 200 en quatre ans).
- Français : composante traditionnellement importante de l'immigration étrangère vers Genève, l'immigration française avait été moins touchée que l'italienne ou l'espagnole par les mesures de contingentement par entreprises ou par branches prises entre 1963 et 1970 : pour la période 1966/1970, on enregistrait un solde encore élevé (4'700). D'autre part, ces dernières années - depuis 1977 - on enregistre à nouveau des excédents migratoires.
- Portugais : l'immigration portugaise, de tradition plus récente, augmente de façon modérée mais régulière depuis 1961.

tableau 14

SOLDE MIGRATOIRE; ETRANGERS SELON LA NATIONALITE

	Non-Européens	Européens						TOTAL ETRANGERS
		Total	GB	E	F	I	P	
1961 / 1965	2 686	24 499	1 267	7 991	5 321	6 536	246	27 185
1966 / 1970	2 873	12 924	1 761	2 799	4 680	516	289	15 797
1971 / 1975	3 191	- 941	- 96	1 291	- 999	-1 506	482	2 250
1976 / 1980	5 616	-4 158	109	-1 990	- 42	-3 752	846	1 458
1977	691	-1 367	44	- 882	43	- 855	147	- 676
1978	1 259	- 179	- 7	- 145	194	- 456	122	1 080
1979	1 310	- 165	7	- 165	102	- 549	146	1 145
1980	1 256	264	157	48	126	- 574	275	1 520
1981	1 490	1 420	102	31	443	- 112	435	2 910

6.3. Solde migratoire selon l'origine; Suisses

Le nombre de Genevois qui résident dans le canton étant (en principe) largement supérieur à celui des Genevois de l'extérieur, il n'est pas surprenant que la balance des migrations soit déficitaire : perte migratoire d'environ 2'000 pour chacune des trois dernières périodes quinquennales.

Les migrations de Confédérés se soldent de façon permanente par des gains depuis 1961. Toutefois, les fluctuations sont importantes : environ 2'700/2'800 en 1967/1968, plus que 100 en 1971/1973, remontée à 1'300/1'400 en 1975/1977. Ces mouvements sont certainement le reflet de l'attractivité économique de Genève sur les autres cantons, en particulier ceux de Suisse romande. Ainsi le creux de 1971/1973 correspond à un moment où la conjoncture économique étant excellente dans l'ensemble de la Suisse et le marché du travail très tendu en raison du durcissement de la politique fédérale d'immigration étrangère, les mouvements migratoires intérieurs avaient tendance à diminuer. Ces mouvements, dirigés en général vers les grandes agglomérations, ont au contraire eu tendance à augmenter lorsque la conjoncture est devenue moins favorable (en 1975/1977).

Les cantons romands participent pour plus des deux tiers à cette immigration confédérée. La part des six cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Berne (y compris Jura) est constamment égale ou supérieure à 70 % : 70 % en 1961/1965 et 1966/1970, 86 % en 1971/1975 et 75 % en 1976/1980.

tableau 15

SOLDE MIGRATOIRE; SUISSES SELON LE CANTON D'ORIGINE

	Genevois	Confédérés						TOTAL SUISSES
		Total	BE	FR	NE	VS	VD	
1961 / 1965	- 516	5 177	962	849	464	377	956	4 661
1966 / 1970	- 2 490	10 835	2 444	1 245	739	1 160	1 941	8 345
1971 / 1975	- 2 070	2 347	414	318	313	417	553	277
1976 / 1980	- 2 087	4 553	956	708	304	807	638	2 466
1977	- 349	1 276	282	202	130	112	180	927
1978	- 203	1 161	305	156	64	280	100	958
1979	- 603	212	- 79	81	33	202	30	- 391
1980	- 574	537	14	86	29	94	132	- 37
1981	- 349	615	113	93	64	146	198	266

## 7. CHANGEMENTS D'ORIGINE

Nous avons vu (page 19) que le mouvement de la population étrangère se soldait, pour la période de dix ans fin 1970/fin 1980, par une faible augmentation. En effet, le très important excédent résultant des mouvements migratoires, et surtout du mouvement naturel, est annulé par un nombre élevé de changements d'origine :

### bilan de la population étrangère (années 1971/1980)

mouvement naturel	:	+	12 868
mouvement migratoire	:	+	3 708
changements d'origine	:	-	16 145
<hr/>			
accroissement total	:	+	431

La majorité (60,4%) de ces 16 145 personnes sont devenues suisses par naturalisation, un peu moins du quart (22,4%) par reconnaissance du droit de cité, le reste (17,2%) - il s'agit uniquement de femmes - par mariage.

Le nouveau droit de filiation (art. 57 al. 6) a entraîné un surcroît de changements d'origine depuis 1978. Selon cet article, l'enfant d'une mère suisse et de son époux étranger acquiert dès sa naissance le droit de cité cantonal et communal de la mère.

tableau 16

### ETRANGERS DEVENUS SUISES

	par 1) mariage	par 2) naturalisation	par 3) gains divers	TOTAL
1971	292	716	31	1 039
1972	265	843	44	1 152
1973	255	843	39	1 137
1974	248	1 012	20	1 280
1975	266	920	19	1 205
1976	232	865	17	1 114
1977	221	959	40	1 220
1978	193	1 240	2 218	3 651
1979	374	1 148	864	2 386
1980	439	1 206	316	1 961
1981	449	1 446	487	2 382
1971/1980	2 785	9 752	3 608	16 145
<i>pour mille</i>	<i>172</i>	<i>604</i>	<i>224</i>	<i>1 000</i>

1) mariage d'une étrangère avec un Suisse

2) naturalisation, réintégration, option

3) reconnaissance du droit de cité, autres (corrections de fichiers).



S O U R C E S

- Les chiffres contenus dans cette étude sont basés sur les sources suivantes :  
Statistique progressive du service cantonal de statistique (SCS)  
source principale; seules exceptions :  
Office fédéral des étrangers (OFE)  
chapitre 4 pages 24/27,  
Office fédéral de la statistique (OFS)  
chapitre 5 : chiffres des naissances, mariages, divorces, décès.
- Rappelons le principe de la statistique progressive :
  - l'état de base est donné par les résultats du recensement fédéral de la population (actuellement, base 1970);
  - à partir des données sur le mouvement de la population fournies par le contrôle de l'habitant (CH), le service cantonal de statistique établit chaque mois une comptabilité des entrées (naissances, immigrants, etc.) et des sorties (décès, émigrants, etc.), puis recalcule un nouvel état en fin de mois.
  - Tous les dix ans, lorsque les résultats détaillés du dernier recensement sont connus, on s'adapte à cette nouvelle base ("on remet les compteurs à zéro").
- Les résultats détaillés du recensement de 1980 commenceront à être connus dans les prochaines semaines. L'adaptation de la statistique progressive à cette nouvelle base devrait pouvoir être réalisée avec les chiffres de fin décembre 1982.
- Cette adaptation entraînera - comme ce fut déjà le cas il y a dix ans - une révision des séries de chiffres des années 1971/1980. En effet, selon les principes de la statistique progressive, on répartit les différences enregistrées entre les chiffres du recensement (1980) et ceux de la statistique basée sur le recensement précédent (1970), sur les dix années de la période intercensitaire.
- Quelques éléments chiffrés (population du canton de Genève) :

1. Différences entre statistique progressive et recensement fédéral (chiffres au début décembre) :

<u>en 1970</u>	: recensement fédéral 1970	(1)	331 599
	statistique progressive base 1960	(2)	336 546
	différence (1) - (2)		<u>- 4 947</u>
<u>en 1980</u>	: recensement fédéral 1980	(1)	349 040
	statistique progressive base 1970	(2)	348 023
	différence (1) - (2)		<u>1 017</u>

Deux sources principales de différences :

Les saisonniers, comptés au complet dans la statistique progressive mais en partie seulement lors du recensement; les internationaux sont comptés en partie seulement lors du recensement mais au complet dans le mouvement démographique de la période intercensitaire (statistique progressive).

2. Différences entre statistique des étrangers selon le registre des étrangers (Office fédéral des étrangers) et statistique progressive (chiffres à fin décembre 1981) :

	OFE (1)	SCS (2)	diff. (1) - (2)
permis A (saisonniers)	74 939	*	*
permis B (séjour)	23 729	*	*
permis C (établissement)	118	*	*
exempts	-	*	*
TOTAL ETRANGERS	98 786	108 520	- 9 734

L'Office fédéral des étrangers n'est pas en état de fournir des chiffres précis sur les "internationaux" (exempts de permis)<sup>1)</sup>.

La statistique progressive (chiffres SCS) ne permet pas de déterminer la répartition selon la catégorie de permis.

Sans les internationaux, les chiffres de la statistique progressive sont nettement supérieurs (+ 9 700). Mais en ajoutant les internationaux (environ 15 000 ?), les chiffres de l'Office fédéral des étrangers seraient, eux, nettement supérieurs (environ 8 000 ?).

Cet écart considérable s'explique avant tout par des critères différents entre fichiers administratifs d'une part ("population légale") et recensements de la population d'autre part ("population résidente" selon critères dits "économiques")<sup>2)</sup>.

	<u>population légale</u>	<u>population résidente</u>
Registre fédéral des étrangers	x	
Fichiers du Contrôle de l'habitant	x	
Recensement fédéral de la population		x
Statistique progressive cantonale		x

3. En ce qui concerne les données d'état civil (naissances, mariages, divorces, décès), signalons que les chiffres des chapitres 1 et 2 sont ceux de la statistique progressive cantonale, établis par le service cantonal de statistique sur la base des informations fournies par le Contrôle de l'habitant, alors que les chiffres du chapitre 5 sont ceux de la statistique annuelle établie par l'Office fédéral de la statistique.

1) Comme indiqué à la page 27, des chiffres établis par l'Office fédéral de la statistique seront bientôt disponibles.

2) Voir article "statistique cantonale de la population et fichier du Contrôle de l'habitant, bulletin statistique IV/1975 (SCS).

## LISTE DES PUBLICATIONS EXTRAORDINAIRES

### Collection «Aspects statistiques»

#### Déjà paru:

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (Février 1977, 35 pages, épuisé.)
- No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (Mars 1977, 7 pages, prix: 3 F.)
- No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (Extraits du volume No 1 paru dans la collection «Etudes», Mai 1977, 84 pages, prix: 5 F.)
- No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (Mai 1977, 21 pages, prix: 4 F.)
- No 5 — Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (Juin 1977, 28 pages, prix: 4 F.)
- No 6 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1977 (Février 1978, 61 pages, prix: 5 F.)
- No 7 — Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (Avril 1978, 32 pages, prix: 4 F.)
- No 8 — Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (Juin 1978, 60 pages, épuisé.)
- No 9 — Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales (Décembre 1978, 44 pages, prix: 4 F.)
- No 10 — Franc suisse et économie genevoise. Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse; enquête auprès d'un échantillon d'entreprises; tourisme et hôtellerie (Janvier 1979, 52 pages, prix: 4 F.)
- No 11 — Perspectives d'évolution de la population du canton de Genève. Edition 1979 (Février 1979, 56 pages, prix: 5 F.)
- No 12 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1978 (Février 1979, 56 pages, prix: 5 F.)
- No 13 — Dépenses pour les travaux de construction en 1978 et 1979 à Genève (Mai 1979, 28 pages, prix: 4 F.)
- No 14 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1979 (Mars 1980, 51 pages, prix: 5 F.)
- No 15 — Evolution de l'emploi à Genève (Mai 1980, 80 pages, prix: 5 F.)
- No 16 — La dépendance économique des entreprises du canton de Genève. Analyse par type et degré de dépendance, région et branche économique (Octobre 1980, 31 pages, prix: 5 F.)
- No 17 — Evolution des prix à la consommation. Bilan 1980 et perspectives 1981 pour Genève (Février 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
- No 18 — Les organisations internationales à Genève. Emplois, dépenses et réunions internationales en 1979-1980 (Mars 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
- No 19 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1980 (Mars 1981, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 20 — Le commerce extérieur du canton de Genève 1972-1980. Résultats par groupes de marchandises (Avril 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 21 — Evolution semestrielle des loyers. Résultats de mai 1981 pour Genève (Juin 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
- No 22 — Recensement fédéral de la population 1980. Population résidente et ménages (Octobre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 23 — Recensement fédéral de l'agriculture et de l'horticulture du 30 juin 1980 à Genève (Octobre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 24 — Population active à Genève 1980 (Novembre 1981, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 25 — Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse 1978-1980 (Décembre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 26 — Evolution semestrielle des loyers. Rétrospective et résultats de novembre 1981 (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 27 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1981 (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 28 — Evolution récente de la natalité à Genève (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 29 — Evolution des prix à la consommation. Bilan 1981 et perspectives 1982 pour Genève (Avril 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
  - Résultats des votations et élections à Genève (Publication annuelle, disponible depuis 1977, prix du numéro: 5 F.)

#### Prochaine publication:

- No 30 — Le divorce à Genève.

### Collection «Etudes et documents»

#### Déjà paru:

- No 1 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975 (Mai 1977, 616 pages, prix: 50 F.)
- No 2 — L'influence de la mortalité infantile sur la valeur de l'espérance de vie à la naissance (Octobre 1977, 28 pages, prix: 4 F.)
- No 3 — Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationale gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-1976 (Juin 1978, 132 pages, épuisé.)
- No 4 — Genève dans les comparaisons internationales de prix. Résultats et problèmes méthodologiques (Décembre 1979, 70 pages, prix: 7 F.)
- No 5 — Evolution récente de la population du canton de Genève. Tendances actuelles (Mai 1982, 48 pages, prix: 10 F.)

